

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 747 NOVEMBRE 2020

COMPRENDRE

POURQUOI IL FAUT AUGMENTER LES MINIMA SOCIAUX

INNOVER

UN CENTRE D'ARTS TRADITIONNELS
ACCOMPAGNE L'AVENIR
DE LA JEUNESSE GÉORGIENNE

EXPLORER

MA VIE APRÈS LE CONFINEMENT



Secours
Catholique
Caritas France



04 RÉAGIR

Lutte contre la pauvreté : la grande oubliée

06 INNOVER

Un centre d'arts traditionnels accompagne l'avenir de la jeunesse géorgienne

11 DÉBATTRE

Faut-il réformer l'aide alimentaire ?

14 COMPRENDRE

- 14 **Enquête.** Pourquoi il faut augmenter les minima sociaux
- 22 **L'entretien:** Thomas Piketty. « Le revenu minimum doit s'inscrire dans une politique globale de réduction des inégalités »
- 26 **Ici et là-bas.** Un revenu universel garanti pour sortir de la pauvreté
- 27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

Cécile Renouard. La transition tendance Laudato si'

31 EXPLORER

Ma vie après le confinement

38 LIBRE PAROLE

Tiken Jah Fakoly. L'Afrique va se réveiller

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

Hors budget

RÉ- SOLUTIONS

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France*:
106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication :
Véronique Fayet

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 65 036 exemplaires.

Dépôt légal : n° 106690

Numéro de commission paritaire :
1122 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Vincent Boisot / SCFC



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



GALÉ KÉRBACQ / SCSF

ÉDITORIAL

POUR UN REVENU MINIMUM SANS CONTREPARTIES!

PAR **VINCENT FESTIVAL**, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

“

N'EST-IL PAS TEMPS
DE REVOIR
LES PRÉSUPPOSÉS
QUI GUIDENT
LA RÉFLEXION
SUR LES POLITIQUES
PUBLIQUES
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ ?

”

9 euros par jour et par personne une fois payés le loyer, l'eau, l'énergie ! La moitié des familles qui poussent les portes du Secours Catholique pour demander une aide financière disposent de moins de 9 euros pour faire face à aux dépenses¹ du quotidien. C'est sans doute bien loin de la représentation que nous nous faisons spontanément de la situation des personnes en précarité. Alors n'est-il pas temps de revoir les présupposés qui guident la réflexion sur les politiques publiques de lutte contre la pauvreté, selon lesquels il faudrait que les minima sociaux ne soient pas trop élevés pour pousser ceux qui les perçoivent à se bouger, et que ces derniers aient des obligations à remplir pour justifier la perception d'une allocation ? La période de confinement nous a montré avec encore plus d'acuité l'énergie dont doivent faire preuve les personnes qui perçoivent les minima sociaux pour s'en sortir. Ils nous ont sollicités, tous ceux qui habituellement vivent de petits boulots plus ou moins officiels. Arrivant tout juste à s'en sortir avant le confinement, ils ont brutalement basculé dans la grande pauvreté. Ce que nous avons vu en accéléré pendant le confinement, nous le voyons tous les jours. Boucler son budget lorsqu'on vit avec le RSA est le plus souvent une prouesse quotidienne : il suffit d'une maladie, d'une dépense imprévue pour que l'équilibre soit rompu. Non, le niveau du RSA ne permet pas de vivre dignement ; il permet à peine de survivre. Et si le niveau du RSA permet tout juste de survivre, quel sens cela a-t-il de demander des contreparties aux personnes qui le perçoivent² ? Comment peut-on demander à quelqu'un de s'investir dans un projet d'insertion lorsque chaque jour est un combat ? Or aujourd'hui, celui qui perçoit le RSA doit prendre des engagements consignés dans un contrat avec Pôle emploi ou avec les services des conseils départementaux. Lorsque le contrat n'est pas respecté, l'allocation peut être réduite de moitié, voire de 80 %. Et c'est ce qui arrive chaque année à 115 000 foyers, soit 234 000 hommes, femmes et enfants. Voilà pourquoi nous demandons un revenu minimum sans contreparties, qui permette à ceux qui le perçoivent de vivre dignement pour pouvoir envisager un avenir. Nous demandons aussi que ce revenu soit ouvert aux jeunes, car ce sont les plus durement touchés par la pauvreté en France et les premières victimes de la crise sanitaire. Nous demandons enfin que le droit à l'accompagnement prévu par la stratégie de lutte contre la pauvreté soit effectivement mis en place. Des réponses sont plus que jamais nécessaires pour garantir la cohésion de notre société au moment où la pauvreté augmente³ du fait de la crise sanitaire. ■

1 Voir "État de la pauvreté en France 2020" du Secours Catholique. rapport.secours-catholique.org

2 Voir le rapport "Sans contreparties" publié par le Secours Catholique en septembre 2020.

3 Le nombre de bénéficiaires du RSA s'est accru de 10 % sur les 12 derniers mois.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : LA GRANDE OUBLIÉE

À la fin de l'été, le Premier ministre Jean Castex présentait son plan de relance économique. Les acteurs de la solidarité s'attendaient à « *un renforcement de la stratégie de lutte contre la pauvreté* », comme il l'avait précédemment annoncé. Grande déception. La concertation engagée deux ans plus tôt, notamment avec le Secours Catholique, a porté peu de fruits.

PAR **JACQUES DUFFAUT**

− Le RUA au point mort
La concertation portant sur le revenu universel d'activité (RUA) est au point mort. La création d'un revenu unique aurait permis de fusionner tout ou partie des minima sociaux et de simplifier les dispositifs. L'augmentation de 50 % du nombre de jeunes de 18 à 25 ans pouvant bénéficier de la garantie jeune semble bien insuffisante.

+ Renforcement des dispositifs existants
Quelques coups de pouce financiers renforcent des dispositifs existants : l'aide alimentaire (+ 95 millions d'euros) ; l'hébergement, l'intermédiation locative, les pensions de famille (+ 100 millions d'euros), comprenant la création de places d'hébergement d'urgence et la pérennisation

de places existantes par le rachat d'hôtels ; le nombre de "Points conseil budget" (PCB) passera de 150 à 400.

− Le Spi bat de l'aile
La concertation sur le Service public de l'insertion (Spi) bat de l'aile. Lancée en septembre 2019, elle avait pour but d'étudier la manière dont on pourrait réduire le nombre de bénéficiaires du RSA dont 50 % sont dans le dispositif depuis quatre ans.

+ Automaticité de la CSS
Les allocataires du RSA seront dorénavant couverts automatiquement par la complémentaire santé solidaire (CSS). Cette dernière résulte de la fusion de la CMU-C avec l'allocation complémentaire santé.

REPÈRES

Personnes dépendant des distributions alimentaires :

Avant

la crise sanitaire :

5,5

millions de personnes

Après

la crise sanitaire :

8

millions de personnes



12 %

Pourcentage de la population qui n'arrive plus à se nourrir correctement



− Seulement 1 % pour les plus pauvres
Sur les 100 milliards prévus pour relancer l'économie française, guère plus de 1 % sont à destination des plus pauvres.

+ Lutte contre les passoires énergétiques
6,7 milliards d'euros seront affectés à la « *renovation massive du bâtiment partout sur le territoire* », dont 2 milliards pour le parc privé via MaPrimeRénov, programme qui s'adresse aux propriétaires les plus modestes, occupants de leur résidence principale, et qui en 2021 s'étendra aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriété.

− La cantine à 1 euro ne fait pas recette
Le développement de l'offre de cantine à 1 euro n'intéresse pas les communes visées (seules 100 d'entre elles ont répondu à l'appel). L'aide n'est pas assez significative. ■



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **VÉRONIQUE FAYET**,
PRÉSIDENTE DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

« LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ A ÉTÉ DÉTRICOTÉE »

Depuis octobre 2017, à la demande du gouvernement, nous avons participé à l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. Ensemble nous avons construit une stratégie qui prévoyait de mettre en place un Revenu universel d'activité (Rua) et le Service public d'insertion.

Que reste-t-il de ces trois années de travail ? Des miettes. La stratégie pauvreté a été détricotée. Elle n'apparaît pas dans le plan de relance du gouvernement. Le projet de Rua semble abandonné. Dès l'été, le gouvernement a choisi d'aider les jeunes par l'accès au

travail en octroyant une prime aux entreprises. Hélas, les jeunes les plus précaires ne seront pas touchés par cette mesure.

“
NOUS REGRETTONS
QU'IL N'Y AIT PAS EU
UNE RELANCE
PAR LA DEMANDE,
COMME EN ALLEMAGNE.
”

Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu une relance par la demande, comme en Allemagne. Parmi les mesures que nous propositions, aucune n'a été retenue.

Nous demandons l'augmentation des minima sociaux. Des minima sociaux sans contreparties, car les contreparties punitives sont inacceptables comme le démontre le rapport¹ que nous venons de publier avec l'association Aequitaz. Des minima sociaux qui ôtent toute culpabilité et permettent d'être en sécurité face aux accidents de la vie ou la privation d'emploi. Ceci est un exemple de relance par la demande car ceux qui sont dans le besoin n'épargnent pas, ils consomment. Ce n'est pas ce que le gouvernement a choisi. ■

¹ www.secours-catholique.org/actualites/pour-un-revenu-minimum-sans-contrepartie

DROIT DE SUITE

MIGRATIONS : IL FAUT APPLIQUER LE PACTE MONDIAL

Fin 2018, les États membres de l'ONU avaient adopté un "Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières", un texte non contraignant mais qui était un signal fort en faveur des droits des migrants. Près de deux ans après, les mises en œuvre nationales peinent encore à voir le jour. Si un pays comme le Portugal a développé une stratégie globale, la France

se contente de citer épisodiquement le texte dans les enceintes internationales. « Il y a une énorme déception car rien n'a changé. Avec la crise sanitaire, les personnes migrantes ont été les plus vulnérables, alors qu'elles étaient en première ligne pour assurer des métiers essentiels. Il reste crucial qu'elles puissent emprunter des voies légales leur permettant de se déplacer de façon

sûre, tel que prévu dans le Pacte mondial migrations », précise Patricia Spadaro, chargée de plaider international au Secours Catholique. L'organisation du Forum d'examen régional européen du Pacte mondial doit être l'occasion pour les États européens de préparer la mise en œuvre des objectifs du Pacte. ■

C.L.-L.



UN CENTRE D'ARTS TRADITIONNELS ACCOMPAGNE L'AVENIR DE LA JEUNESSE GÉORGIENNE

PAR CLÉMENTINE MÉTÉNIER PHOTOS: JULIEN PEBREL / M.Y.O.P.

Dans la capitale géorgienne, Caritas Géorgie propose un programme d'insertion par les métiers de l'art pour des jeunes en difficulté sociale. À Tbilissi, l'initiative est portée par des travailleurs sociaux artistes qui souhaitent redonner vie à des arts traditionnels délaissés, en formant une jeunesse elle aussi délaissée.

« **A**llez les jeunes, on commence ! Reprenez le travail sur le porte-manteau, moi je vais faire de la soudure avec Levan. »

Le professeur de gravure sur métal Merab Sibashvili, la cinquantaine, peintre de profession, rejoint le jeune homme qui, heureux de retrouver l'atelier, revêt joyeusement son équipement de sécurité. Il est 15 h, l'heure à laquelle débutent les ac-

tivités artistiques quotidiennes. Le temps de laisser arriver les jeunes de leur établissement scolaire... ou de leur "job". « *Levan a 17 ans. Il a abandonné le lycée et travaille dans un magasin pour aider sa famille. C'est rare de pouvoir l'avoir avec nous* », observe en souriant le professeur. Le visage de l'adolescent porte les marques des difficultés de la vie qu'un jeune de son âge ne devrait pas connaître. « *Ici on voit des enfants jeunes, très intelligents et doués, dont les parents n'ont pas la possibilité de leur payer une formation, explique Merab Sibashvili. Art Studio Therapy leur permet d'accéder à une formation qualifiante.* » >>>

▲ « *Ici on voit des enfants jeunes, très intelligents et doués, dont les parents n'ont pas la possibilité de leur payer une formation.* »



LES BESOINS IDENTIFIÉS

Pauvreté croissante

pour les plus précaires dans la capitale, Tbilissi

31,9 %

de taux de chômage des 15-19 ans en 2017

En 2017, **27,6 %** des enfants vivent dans des foyers au-dessous du seuil de pauvreté.

En 2017, **11 %** de la population ne connaît pas les plans de couverture santé et n'en a aucune.

Environ **20 %** des enfants en Géorgie (au-dessous de 18 ans) travaillent pour aider leur famille à subvenir à ses besoins.

L'IDÉE



Assurer la **réadaptation psycho-sociale** d'enfants issus de familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté **grâce à une thérapie par l'art traditionnel**, et leur fournir des compétences professionnelles pour **augmenter leurs chances de trouver un emploi**.



QUI ?

▶ Enfants issus de familles socialement non protégées, de familles déplacées à la suite des conflits armés en Abkhazie et en Ossétie-du-Sud, de familles nombreuses dépassées, de familles isolées...



COMBIEN ?

60

jeunes entre 5 et 17 ans



LES OBJECTIFS

Se former pour s'insérer sur un marché du travail difficile

Proposer une **alternative à la distribution** de l'aide alimentaire, en introduisant le **concept de choix** (de son alimentation), dans un **lieu non discriminatoire**

Proposer un **temps d'apaisement** aux jeunes vivant dans des familles en **grande difficulté sociale**

Fournir chaque jour un **repas et des vêtements** à des enfants qui pourraient en manquer et un **appui psychologique**



LES LEVIERS DE LA RÉUSSITE

- ▶ Rencontrer davantage les familles des enfants pour proposer un accompagnement familial global.
- ▶ Suivi des jeunes à la sortie du centre.
- ▶ Création d'un site Internet et d'une page Facebook de promotion des œuvres.



LES PARTENAIRES

- ▶ Renovabis (Allemagne) : œuvre d'entraide catholique.
- ▶ Fondation San Zeno Onlus (Italie).
- ▶ Catholic Relief Services "CRS" (États-Unis).
- ▶ Catholic Near East Welfare Association (Cnewa) (États-Unis).
- ▶ 5 magasins de vente d'objets d'art et décoration en Géorgie.

» C'est dans cette ancienne usine métallurgique, florissante sous l'Union soviétique, que le centre Art Studio Therapy s'est installé en 2002, dans des locaux appartenant à Caritas Géorgie depuis 1998. Cinq professeurs et un coordinateur y encadrent une soixantaine d'enfants entre 5 et 17 ans. Ces derniers sont issus de familles déplacées à la suite des conflits armés en Abkhazie et en Ossétie-du-Sud, et de familles nombreuses. Ils sont parfois sans protection parentale ou vivent dans des hébergements précaires. Professeurs et artistes effectuent un travail psycho-social avant tout.

Ce projet artistique à destination d'enfants et de jeunes en précarité naît en parallèle d'un vaste programme gouvernemental lancé en 2001 pour réduire le nombre d'orphelinats¹ dans le pays et mettre en place des services sociaux à destination de la jeunesse géorgienne. Pour Nana Kukhalashvili, responsable du programme "Jeunes et

enfants" au sein de Caritas depuis 2004, ce centre est « *une opportunité pour ces jeunes de mettre leurs compétences au profit d'une activité génératrice de revenus dans le futur* », car ils sont victimes d'un chômage en augmentation



J'AVAIS ENVIE DE TRANSMETTRE CE QUE JE RESSENS EN TRAVAILLANT LE MATÉRIAU. »

constante. Un rapport de l'Unicef de juin 2018² constate en effet que le taux de chômage des 15-19 ans a atteint son plus haut niveau en 2017 : 31,9 %, soit 5,7 points de pourcentage de plus que l'année précédente.

L'art comme thérapie

Gravure sur bois et métal, céramique, émaux, iconographie, estampage décoratif, tissage de

kilim, tapis et feutre..., l'originalité du projet tient dans le parti pris de redonner vie à des arts traditionnels délaissés. « *Mon vœu le plus cher serait de voir revenir sur le marché du travail des professions artistiques traditionnelles* », confie David Karkarashvili, installé dans les lieux depuis vingt ans. Ce professeur passionné d'art est à l'initiative du centre artistique, et en est aujourd'hui le coordinateur : « *Dans les années 2000, le directeur de Caritas Géorgie m'a proposé d'ouvrir un atelier d'art sur le même modèle que le mien et de l'animer pour voir comment ça prenait avec les jeunes. On n'a jamais arrêté.* »

À quelques mètres de là, Davit Khomasuridzen prépare la salle des petits de 3 à 6 ans. Ces derniers arrivent à 15 h, après avoir déjeuné. Bien que l'État n'attribue qu'une subvention de 6 latri par enfant, l'association leur offre le déjeuner, deux trousseaux de vêtements par an et l'accès à un psychologue. Les étagères, au fil des années, se sont remplies de créations enfantines en tous genres, ce qui enchante Davit qui vient ici « *trois fois par semaine pour enseigner la céramique aux enfants* ». Bénéficiaire de ce programme de thérapie par l'art depuis ses 11 ans, Davit, qui est maintenant âgé de 22 ans, a franchi le pas du bénévolat : « *J'adore la céramique et surtout j'avais envie de transmettre les émotions que je ressens en travaillant le matériau.* »

« On ne peut pas imaginer dans quelles conditions vivent les familles »

« *Vous voyez, je n'ai même pas les moyens de remplacer une vitre sur ma porte d'entrée...* » Le tour du propriétaire s'effectue en un regard. Bella Vershaguri vit dans 6 m² avec son fils de 14 ans, sur les

REGARD

ETER TSKHAKAIA : CHEF DE LA DIVISION DES TUTELLES ET DES SOINS AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ GÉORGIEN

« UN SUIVI PERSONNALISÉ POUR CHAQUE ENFANT »

« En Géorgie, le service social pour les enfants est récent ; il est né en 2000 et la fonction de "travailleur social" n'a été reconnue qu'en 2018. Dans l'objectif d'avoir un vrai suivi social de toutes les familles en précarité, des associations comme Caritas travaillent aux côtés de l'État. Celui-ci envoie à Art Studio Therapy des jeunes qui ont été pré-évalués par des assistants sociaux et qui sont enregistrés dans nos fichiers. Ce programme est précieux pour nous : il permet d'avoir un suivi personnalisé de chaque enfant, ce qui n'existait pas auparavant, pour ensuite guider ces jeunes vers leur avenir. » ■



JULIEN PEBREIL / ANVOP

hauteurs de la ville, dans un quartier qui jouxte celui des locaux de Caritas. Son mari est décédé il y a six ans et Bella, qui a une quarantaine d'années, est en recherche d'emploi et vit dans une immense précarité. Un an plus tôt, un assistant social, via l'école de son fils, lui conseille de se rendre auprès de Caritas. Elle y rencontre le professeur de sculpture sur bois Giorgi Gigauri, « exactement le même nom que mon fils ! » précise-t-elle. Ce détail sera d'ailleurs un déclic pour celui-ci, qui « traînait dans les rues après l'école ». Le professeur vient régulièrement

rendre visite à Bella. « Les enfants que vous voyez ne vous laissent pas imaginer une seconde les conditions dans lesquelles ils vivent, explique Giorgi Gigauri. Ils sont souvent correctement vêtus, propres... mais voilà ce qu'il peut y avoir derrière. » « On a des enfants très difficiles mais on a l'expérience, conclut David Karkarashvili. Un enfant criminel dehors, on peut le voir changer en trois, quatre mois chez nous. »

L'avenir incertain

Une fois poussée la porte de chaque atelier, c'est un havre de

paix. « Le plus important pour ces jeunes, c'est d'apprendre la concentration par le travail », observe Giorgi en désignant un autre Giorgi de 13 ans qui s'applique à sculpter un cerf pour sa copine Lizzi. « Des fois je suis fâché, énervé, témoigne le jeune garçon, ça me calme de venir ici, c'est mon hobby, maintenant. » Au cours de l'année, plusieurs sorties sont organisées dans différentes régions du pays pour aller à la rencontre d'artisans locaux. Un double objectif d'ouverture pour ces jeunes, qui découvrent leur pays et d'autres Géorgiens vivant en dehors de Tbilissi.

Si le programme reçoit des dons et n'a plus à faire ses preuves³, le quotidien reste difficile. Davit comme ses collègues doivent travailler à côté pour boucler leurs fins de mois : « C'est à l'État de prendre le relais financier. Malgré les bonnes intentions qu'il avait affichées au début des années 2000 en faveur de la jeunesse et de l'éducation, aujourd'hui, en Géorgie, les familles sont encore plus pauvres. » Mais l'équipe reste soudée ; une entreprise sociale⁴ a été créée en parallèle du centre d'art pour vendre les œuvres réalisées, en ligne et en partenariat avec des magasins. C'est « une des plus belles manières de valoriser les créations de ces petits », déclare fièrement Nana Kukhalashvili, dont la voix traduit sa tendresse pour ses jeunes élèves. ■

1 Depuis 2001, 47 orphelinats ont fermé dans le pays pour privilégier un suivi social des familles, des centres d'accueil de jour et des familles d'accueil.

2 "The welfare monitoring survey 2017", juin 2018.

3 En 2012, le programme Art Therapy a reçu 25 000 euros de la fondation d'entreprise Hermès, et en 2013, un don de 35 000 euros du Secours Catholique-Caritas France.

4 "QARTuli" signifie "géorgien", jeu de mots avec les lettres "ART".

ILS Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



EXILÉS

SAVOIR-FAIRE SANS FRONTIÈRE

Créée en 2016 à Paris, l'association "La Fabrique NOMADE" accompagne durant neuf mois des artisans d'art migrants ou réfugiés afin de favoriser leur insertion professionnelle. Ces tailleurs, bijoutiers, li-ciers, ferronniers ou céramistes, encadrés par des référents techniques, adaptent leur savoir-faire au contexte français et travaillent leur posture professionnelle en animant des ateliers auprès du grand public, en co-crédant un objet avec un designer bénévole et en lançant une petite production. Une conseillère les aide à construire leur projet d'insertion. Les premiers résultats sont là : une couturière a ainsi décroché un contrat de six mois chez Dior. ■

+ Plus d'infos sur lafabriquenomade.com

DÉCROCHEURS

« ÇA ENVOIE DU BOIS »

Depuis 2019, des jeunes du lycée Saint-Jean, à Sannois dans le Val d'Oise, préparent un brevet des métiers d'art en ébénisterie. Ce lycée fait partie des établissements gérés par la fondation des Apprentis d'Auteuil, qui accompagne des jeunes notamment en décrochage scolaire. Au terme de deux années de formation générale, professionnelle et artistique, les élèves pourront s'orienter vers un diplôme des métiers d'art, trouver un emploi chez un ébéniste ou se mettre à leur compte et réaliser leurs propres créations. ■

BTP AU FÉMININ

L'ART DU TROMPE-L'ŒIL

En Seine-Saint-Denis, l'association "Urban déco concept", qui soutient des chantiers d'insertion dans le second œuvre BTP, permet à des femmes de découvrir la peinture décorative. Celles-ci s'initient à des techniques de base : effets de matière, patine marbrée, mise au carreau... « *C'est une façon de faire connaître aux femmes ce domaine qui n'en compte pas beaucoup* », explique Fayrouz Atrakouti, chargée de développement. Ce stage est aussi l'occasion pour elles de sortir de leurs quartiers et d'enrichir leur projet d'insertion professionnelle. ■

+ Plus d'infos sur www.urban-deco-concept.org

RETOUR SUR...

UN PARTENARIAT QUI ROULE

À l' lendemain du déconfinement, la municipalité d'Angers a souhaité encourager les modes de transport doux en incitant les Angevins à remettre en état leurs bicyclettes. « *L'idée est de rapprocher les habitants des acteurs de la réparation : vélocistes classiques mais aussi acteurs associatifs* », explique Hélène Cruyppenninck, adjointe à l'environnement. Parmi ces derniers, le Fabrik Café, co-fondé par le Secours Catholique, et dont les

réparateurs bénévoles sont des demandeurs d'asile en attente de statut et sans droit au travail, qui trouvent dans cette activité une utilité sociale. « *On répond à un besoin tout en permettant à nos bénévoles de transmettre ce qu'ils savent faire* », se félicite Michel Lenoir, son président. Le partenariat se concrétise par des séances de réparation pour les habitants dans des maisons de quartier, mais aussi par de la formation à la réparation pour des animateurs jeunesse, des en-



seignants ou encore des agents de la préfecture. « *La dimension participative de ces ateliers, souligne Hélène Cruyppenninck, peut contribuer à mieux ancrer la pratique du vélo sur le long terme.* » ■ C.B.

FAUT-IL RÉFORMER L'AIDE ALIMENTAIRE ?

CONTEXTE. En France, le nombre de personnes en demande d'une aide alimentaire ne cesse d'augmenter. Elles étaient 2,8 millions en 2008, 5,5 millions en 2017 et devraient être 8 millions en 2020. Pourtant ce chiffre ne dit pas tout de leurs besoins réels ou des conséquences désastreuses de cette situation pour leur santé. Alors comment lutter efficacement contre la précarité alimentaire ?



MARIE DRIQUE

CHARGÉE DE PLAIDOYER ALIMENTATION
AU SECOURS CATHOLIQUE

GUILLAUME GAROT

ANCIEN MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'AGROALIMENTAIRE,
DÉPUTÉ SOCIALISTE DE MAYENNE

Marie Drique : Au Secours Catholique, nous considérons qu'il faut réformer l'aide alimentaire actuelle, mais aussi la dépasser en mettant en place des politiques qui luttent contre les causes de la précarité alimentaire et permettent l'accès de tous à une alimentation de qualité. En ce qui concerne la réforme de l'aide alimentaire, le rapport de l'Igas (Inspection générale des affaires sociales) de 2019 montre que celle-ci n'est pas adaptée à la diversité des situations des personnes rencontrées. Il relève également un problème portant sur la qualité des denrées. Enfin, l'aide alimentaire est aujourd'hui liée à la politique de lutte contre le gaspillage alimentaire : ce ne devrait pas être le cas. En effet, cela ne

permet pas de s'attaquer à l'une des causes du gaspillage alimentaire que sont les logiques de surproduction. Et surtout, cela suscite des interrogations quant à la dignité de la personne, car on ne lui réserve que les rebuts de la société de consommation.

Guillaume Garot : Aujourd'hui, l'aide alimentaire est largement assurée par l'engagement bénévole des associations. Celles-ci sont le bras armé du droit à une alimentation correcte. Il faut donc pérenniser leurs moyens d'action et garantir leurs capacités à agir dans de bonnes conditions. Il y a ensuite des conjugaisons possibles avec la lutte contre le gaspillage alimentaire. À ce titre, j'ai inscrit dans

ma loi de 2016 l'obligation faite aux grandes surfaces de passer convention avec les associations de solidarité pour donner. Mais comme vous l'avez dit justement, si c'est vécu comme un accès aux rebuts de la société de consommation, ce n'est pas un progrès des droits pour les personnes. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui, l'exigence du législateur doit porter sur la qualité des dons. C'est tout le problème de l'application de la loi. Parce que trop souvent, les associations deviennent des centres de tri des grandes surfaces. Il faut que l'exigence de la qualité du don, qui est inscrite dans les conventions de partenariat, soit véritablement respectée. Aujourd'hui, par la défiscalisation accordée »



C. HARECOLESY ASSOCIÉS

“

Réserver les denrées invendues aux personnes dans la précarité pose la question de leur dignité. On leur propose des rebuts de la société de consommation.

”

MARIE DRIQUE

“

Il faut que l'exigence de la qualité du don soit respectée. Ce n'est pas parce qu'aujourd'hui c'est imparfait qu'on devrait renoncer à ce don des invendus.

”

GUILAUME GAROT

» aux grandes surfaces, l'État en vient à subventionner un geste qui ne sera pas un geste de solidarité, mais un geste pour se défaire à bon compte d'invendus de mauvaise qualité.

M.D. : Il est vrai que cela arrive également au Secours Catholique : il fait l'objet de dons de denrées qu'il ne peut utiliser et qui sont jetées car de mauvaise qualité ou parce que les personnes ne veulent pas les consommer. Dans le rapport de l'Igas, la Banque alimentaire dit elle-même que 20 % de ce qu'elle collecte est jeté. Mais il ne s'agit pas seulement d'une question de qualité des dons. Plus généralement, ce lien entre aide alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire pose un problème par rapport à la dignité, à ce qui relève du choix de la personne. Et puis, avec l'aide alimentaire, on est sur du palliatif, certes nécessaire, pour répondre à l'urgence. Ce n'est pas avec cette logique et toujours plus de denrées,

vu les 8 millions de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire en 2020, que l'on touche les causes de la précarité alimentaire. Notre approche est celle du droit à l'alimentation, c'est-à-dire comment assurer aux personnes la possibilité de se nourrir en leur donnant des capacités de le faire, par un levier d'accessibilité économique. Nous avons à ce titre été déçus par le plan de relance. Nous avons demandé, avec le collectif Alerte, entre autres, une revalorisation des minima sociaux. La question des revenus et de l'accès aux droits est également essentielle pour que l'alimentation ne soit plus une variable d'ajustement pour les personnes.

G.G. : Je partage l'idée qu'il faut donner du pouvoir d'achat à ceux qui en ont peu. Je pense aussi qu'il ne peut pas y avoir une alimentation pour les riches et une alimentation pour les pauvres. Je ne suis pas sur une conception charitable du don alimentaire. La lutte contre le gas-

pillage, c'est l'idée que l'on doit produire et consommer autrement, et cela vaut pour tout le monde. Donc le don alimentaire est une modalité dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, mais il n'est qu'une modalité. Il faut travailler sur le principe premier de la dignité de chacun dans la société, et c'est pour cela que je parle de qualité des dons. Ce n'est pas parce qu'aujourd'hui c'est imparfait qu'on devrait renoncer à cette obligation que la loi a imposée aux grandes surfaces de donner leurs invendus alimentaires.

M.D. : Ce qui pose également problème pour le Secours Catholique est que cette distinction faite entre la lutte contre le gaspillage alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire entérine une pratique qui entretient actuellement un système de surproduction, un certain modèle agricole et un système alimentaire à deux vitesses. Or pour nous, le défi aujourd'hui est de permettre à toute la population de se nourrir, avec une

juste rémunération des agriculteurs, dans les limites de ce que peut produire la planète. Il existe des alternatives à l'aide alimentaire qui relèvent de cette logique, comme les groupements d'achat, des épiceries solidaires ouvertes à tous, grâce à un système de variabilité des prix selon les revenus, dont l'approvisionnement est assuré en lien avec des producteurs locaux.

G.G. : L'une des grandes utilités de la loi de 2016 est qu'elle a permis une prise de conscience de ce qu'est le gaspillage alimentaire dans un pays comme le nôtre. Un tiers de la production alimentaire est perdu ou jeté. Cette loi défend l'idée qu'il faut produire autrement et consommer autrement. On ne peut pas lui reprocher d'avoir organisé le circuit des invendus, c'était la demande des associations de solidarité de l'époque et j'ai répondu à cette demande. Aujourd'hui, la demande porte sur la qualité des dons et il faut inscrire cette démarche dans un cadre politique plus large, en changeant le modèle de production et le modèle de consommation.

M.D. : Il est vrai aussi que sur ce sujet le Secours Catholique fait entendre une voix différente par rapport à d'autres associations. Nous estimons que l'aide alimentaire, c'est-à-dire l'aide d'urgence, ne peut pas être notre principal outil de lutte contre la précarité alimentaire face à la situation de ces 8 millions de personnes.

G.G. : Vous employez le bon mot. C'est l'urgence. On répond à une urgence. Est-ce qu'on doit s'en satisfaire ? Non. Pour moi, il ne faut pas considérer que l'alimentation est une marchandise comme les autres.

Si le droit de se nourrir est un droit fondamental, on ne doit pas considérer l'alimentation simplement selon une logique de marché mais dans une logique politique d'intérêt général. C'est pour cela que je défends l'idée d'une couverture alimentaire universelle, pour garantir l'accès à une bonne alimentation dans le respect de la dignité de la personne. Prenons l'exemple des tarifs de la restauration scolaire pour les enfants : ils sont souvent un obstacle. Je propose donc de généraliser les tarifs sociaux et solidaires, qui aujourd'hui relèvent de la liberté propre à chaque collectivité locale. On pourrait poser ce principe dans la loi.

M.D. : Nous sommes d'accord : l'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres et l'enjeu est bien de penser en termes d'accès à l'alimentation et non plus seulement d'aide. Vous soulevez la question de la restauration collective. C'est essentiel. 50 millions d'euros sont prévus dans le plan de relance pour sa transformation : nous estimons, avec la fondation Nicolas Hulot, que 330 millions seraient nécessaires. D'autres financements annoncés sont des signaux positifs : 100 millions à destination de nos associations qui pourront servir aux alternatives à l'aide alimentaire ou encore 30 millions pour des paniers

frais solidaires. La question de la participation des personnes en situation de précarité dans ces dispositifs est cruciale et elle n'est pas toujours prévue. Votre proposition de couverture alimentaire universelle fait écho à celle d'une sécurité sociale alimentaire à explorer sérieusement pour faire se rejoindre l'enjeu des revenus que j'évoquais tout à l'heure, et celui, essentiel, de la transformation de nos systèmes alimentaires.

G.G. : Que ce soit la sécurité sociale alimentaire ou la couverture alimentaire universelle, la réflexion n'est pas achevée à ce jour et on a encore besoin de travailler avant sa mise en œuvre. Nous parlons beaucoup de ce qui se passe au niveau national, mais si nous souhaitons changer de modèle de production et de consommation, il ne faut pas oublier le levier européen. Je milite pour qu'on transforme la Politique agricole commune (Pac) en une Politique agricole et alimentaire commune (Paac), où nous aurions à l'échelle européenne des objectifs en termes d'alimentation et de qualité de notre alimentation. Le combat pour garantir à chacun un accès à une bonne alimentation se joue aussi au niveau européen. ■

Propos recueillis par Cécile Leclerc-Laurent

💡 REPÈRES

Depuis 2016, la loi dite "Garot" interdit aux distributeurs de rendre impropres des denrées encore consommables. Elle oblige les magasins alimentaires de plus de 400 m² à signer une convention de don avec une association pour la reprise de leurs invendus alimentaires encore consommables, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Depuis 2019, cette obligation est étendue à la restauration collective et aux industries agroalimentaires.

ENQUÊTE

POURQUOI IL FAUT AUGMENTER LES MINIMAS SOCIAUX

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Des élus, chercheurs et militants associatifs l'affirment depuis des années, le confinement l'a confirmé au printemps : les minima sociaux ne sont pas suffisants pour assurer des conditions de vie dignes à leurs allocataires et, à moyen terme, pour leur permettre de s'extraire de leur situation de pauvreté. Et si on les augmentait de façon conséquente ? Cette idée, portée notamment par le Secours Catholique, rencontre une forte réticence auprès de nos gouvernants tant elle contrevient à la logique qui guide nos politiques sociales depuis 30 ans. Pourtant cela pourrait être une partie de la solution affirment nombre d'acteurs de la lutte contre la pauvreté.

COMPRENDRE





CHARGOLUES / SCOF

▲ Marie-France P. est restée pendant 9 ans au chômage, dans la Nièvre, avant de retrouver du travail. Bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), elle ne mangeait souvent qu'une fois par jour.

Pendant quelques semaines, ils ont eu une lueur d'espoir. Depuis des années, des élus, des chercheurs ou encore des militants associatifs prônent une augmentation significative des minima sociaux. Et, soudainement, le confinement a mis en lumière les insuffisances de notre système de protection sociale qu'ils dénonçaient. En l'espace de quelques jours, des centaines de milliers de ménages ont dû se tourner vers les associations caritatives et les collectivités territoriales pour solliciter une aide alimentaire ou financière. Affectés par une brutale perte de revenus ou une hausse de leurs dépenses, parfois les deux, ils venaient de basculer dans une situation d'extrême urgence. Parmi ces personnes et familles, beaucoup d'allocataires des minima sociaux. La simple prise en charge au quotidien d'un repas supplémentaire pour leurs enfants, en raison de

la fermeture des cantines scolaires, a suffi à les mettre dans le rouge. Ce constat sans appel laissait espérer une inflexion de la part du pouvoir exécutif. Jusqu'alors, celui-ci avait toujours refusé d'envisager une hausse globale des prestations sociales pour lutter contre la pauvreté. Mais cette ligne semblait prête à bouger. Contacté mi-avril par *Résolutions*, un haut fonctionnaire faisait en effet état de notes internes à l'administration suggérant au gouvernement de débloquer des crédits en ce sens.

10 euros par mois

Six mois plus tard, la fenêtre qui s'était entrouverte au printemps s'est refermée. « *On nous a confirmé qu'il n'y aurait aucune hausse des minima sociaux* », confiait Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique, au sortir d'une rencontre, le 2 octobre, entre le Premier ministre, Jean Castex, et les représentants d'associations de lutte contre la pauvreté. Interrogé sur le sujet lors d'une interview télévisée, le 14 octobre, le président de la République, Emmanuel Macron, a confirmé ce refus, et a annoncé une nouvelle aide exceptionnelle, de la même nature que celle versée au printemps.

Pour pallier l'insuffisance des prestations sociales pendant le confinement, le gouvernement avait opté pour une prime exceptionnelle de 150 euros – majorée selon la composition du foyer – aux bénéficiaires du RSA, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'aide au logement (APL). Une mesure dérisoire, regrettent les associations, face à l'ampleur des difficultés structurelles rencontrées par ces ménages, qui vont bien au-delà de la conjoncture économique et sociale de ces derniers mois.

« *Au RSA, on devient fou* », déclare Franck M., 41 ans. Père d'un adolescent de 17 ans, Franck s'est installé il y a trois ans dans la Nièvre pour se rapprocher de son fils parti vivre avec sa mère. Sans permis de conduire, il n'a pas trouvé de travail, à part quelques "boulots" chez des agriculteurs du coin. À 38 ans, il a dû retourner habiter pendant deux ans chez ses parents et vivre du RSA. « *C'est*

un coup de pouce, admet-il. Mais ce n'est pas bon pour la tête, car avec 500 euros, tu ne peux rien faire, tu tournes en rond. »

« Ça sert juste à ne pas se retrouver dehors », confirme Marie-France P., 47 ans, qui vit

également dans la Nièvre où elle a débarqué il y a dix ans, après une séparation. Confrontée aux mêmes difficultés que Franck pour trouver un emploi, elle a vécu pendant sept ans avec

l'ASS. « Une fois que vous avez payé vos factures et qu'il vous reste 10 euros par semaine, vous faites comment ? » interroge-t-elle. Dans son rapport "État de la pauvreté en France 2020", le Secours Catholique souligne la part prépondérante des dépenses contraintes (loyers, charges, crédits, assurances, frais

bancaires) dans le budget des personnes et familles qu'il accueille. Lorsqu'ils ont payé leurs frais fixes, la moitié de ces ménages disposent de moins de 9 euros par jour et par personne pour couvrir leurs dépenses

d'alimentation, d'habillement, d'ameublement ou de loisirs. Et un quart d'entre eux disposent de moins de 4 euros. « Ce sont plus de 4 ménages sur 10 qui sont dans l'incapacité de couvrir

leurs dépenses alimentaires quotidiennes », précisent les auteurs du rapport.

Marie-France s'est trouvée dans cette situation. « Je prenais un seul repas par jour si je voulais que mes deux filles mangent », explique-t-elle. Et elle n'avait d'autre choix que d'aller chercher des colis alimentaires, »>>

“
**PLUS DE 4 MÉNAGES SUR 10 SONT
DANS L'INCAPACITÉ DE COUVRIR
LEURS DÉPENSES ALIMENTAIRES
QUOTIDIENNES.**
”

FOCUS

MESURER LA PAUVRETÉ

Ouvrier dans l'automobile en Picardie, Xavier gagne 2 000 euros par mois. Mais « depuis mon divorce, je ne m'en sors plus. » Ce quadragénaire doit payer une pension à son ex-épouse, qui ne travaille pas, tout en assumant la charge de leurs quatre enfants. « Une fois que j'ai payé la pension, le loyer et les factures, il ne me reste plus que 200 euros pour l'essence, les courses et tout le reste. » Daniel et Marie-Claude, 50 ans tous les deux, avec deux enfants à charge, n'avaient aucune difficulté jusqu'à ce qu'ils achètent une maison, il y a quatre ans. « Vu notre budget, nous avons trouvé dans un village, dans la Somme. » Par sécurité, ils gardent leurs emplois en Seine-et-Marne, lui en CDI dans une

boulangerie, elle en intérim dans une lingerie. Ils font l'aller-retour ensemble tous les jours : 300 km. Mais il y a trois ans, l'agence d'intérim a arrêté de proposer des missions à Marie-Claude. « Elle n'a pas retrouvé de travail là où nous vivons. Au bout de deux ans, elle est arrivée à la fin de ses droits au chômage. Elle ne touche pas le RSA car je gagne trop », explique Daniel. Frais d'essence, frais de chauffage dans une maison mal isolée, frais d'internat de leur fils lycéen. « Avec seulement mes 1 800 euros de salaire, on galère », poursuit Daniel.

Imprévus

Au Havre, Shaima et Karim, parents d'un enfant, pourraient vivre « normalement » avec les 1 500 euros de salaire de Karim

et les 350 euros de chômage de Shaima, si chaque mois « il n'y avait pas un nouveau truc », explique la jeune femme : panne de voiture, lave-linge cassé à changer, réclamation de trop perçu par la Caf suite à une erreur de versement... « Chaque imprévu nous met en difficultés. » Dans son rapport *État de la pauvreté en France 2020*, le Secours Catholique souligne que « les mesures usuelles du pouvoir d'achat, (axées sur les revenus), sont en décalage avec le ressenti des ménages ». Pour avoir un réel aperçu des conditions de vie de ces derniers, et ainsi une vraie mesure de la pauvreté, il faut aussi prendre en compte les dépenses contraintes, conclue l'association. ■



▲ Lorsque Jocelyne, mère seule au Havre, a payé tous ses frais fixes, il lui reste 20 euros par jour, pour elle et ses deux fils, pour se nourrir, se vêtir, faire des activités...

» souvent sans produits frais ni poisson, ni viande.

Salarié de l'association grenobloise Aequitaz, spécialisée dans la mobilisation citoyenne, et animateur du collectif de la Huppe, un groupe d'allocataires du RSA dans la Drôme, Jérôme Bar observe que lorsque le budget devient trop serré, « *les gens jouent aussi sur le coût du chauffage, en le réduisant au minimum ou en le coupant malgré le froid* ». Ce militant associatif voit régulièrement « *des personnes qui se cassent la gueule et se mettent en danger* ». « *Souvent ce sont celles qui n'ont que le RSA pour vivre, souligne-t-il, sans soutien familial ni réseau amical.* » En cas d'accident de la vie, conclut-il, ce minimum social n'est pas suffisant pour empêcher la chute.

Un filet de sécurité

Le 1^{er} octobre, le Secours Catholique et Aequitaz ont publié un rapport dans lequel ils défendent l'idée d'un revenu minimum garanti équivalent à 50 % du revenu médian, soit 893 euros. Ce filet de sécurité, inaliénable, garantirait à toute personne majeure vivant en France en situation

régulière de ne pas basculer dans l'extrême pauvreté. Le Secours Catholique avait déjà promu cette idée lors de la concertation sur le revenu universel d'activité (RUA) lancée par Emmanuel Macron en juin 2019 et au point mort depuis le confinement. En vain.

Le refus catégorique du gouvernement de prendre des mesures fortes de soutien au revenu n'est pas nouveau. Il est symptomatique de la peur de l'assistanat qui guide les politiques publiques depuis trente ans en France. Une peur nourrie par de multi-

“
IL EXISTE UNE CONFUSION
ENTRE MANQUE D'ARGENT
ET MANQUE DE COMPÉTENCES
ET CLAIRVOYANCE.
”

ples préjugés sur les personnes en précarité. « *Nombre de dispositifs publics de lutte contre la pauvreté sont fondés sur l'idée que les pauvres ne savent pas gérer "à bon escient" leurs maigres revenus* », observe Ana Perrin-Heredia, chercheuse au CNRS et co-auteur de *Sociologie de la consommation* (Armand Colin, 2019). Elle évoque les « *éternels débats* » sur les aides sociales qu'il faudrait attribuer en nature afin qu'elles ne soient pas dilapidées. « *À chaque rentrée scolaire, souligne-t-elle, ressort le même marronnier médiatique et politique sur le verse-*

ment de l'allocation de rentrée scolaire dont il faudrait, selon certains, pré-affecter l'usage, par un système de bons d'achat par exemple. » Pour la sociologue, cette idée tenace repose sur une confusion entre manque d'argent et manque de compétences et de clairvoyance. Assise sur le canapé convertible de son salon, au rez-de-chaussée d'un immeuble HLM du quartier Arcole-Brindeau, au Havre, Jocelyne est pourtant capable de détailler son budget de mémoire, presque à l'euro près. En cumulant son RSA, les aides de la Caf et l'aide au logement, cette mère célibataire de deux fils de 9 et 3 ans touche un revenu mensuel de 1 148 euros. Lorsqu'elle a payé ses frais fixes, elle a calculé qu'il lui restait à peine 20 euros par jour pour elle et ses deux fils. « Je fais mes courses chez Aldi ou Lidl, explique-t-elle. Je prends la marque du magasin, même si ce n'est pas de la bonne qualité. Et parfois, quand je n'ai pas le choix, je prends la sous-marque. » Malgré cela, la jeune femme de 31 ans n'arrive pas à finir le mois. À partir du 20, elle doit se rendre aux Restos du cœur.

Dans le centre-ville du Havre, Raquel et David doivent aussi se débrouiller avec un RSA. « On ne va pas souvent chez le coiffeur », observe en souriant Raquel. Parents d'une enfant de trois ans, ils sont devenus spécialistes des bons plans. Ils ont repéré, par exemple, que certains matins, vers 9 heures, le supermarché voisin baissait ses prix sur les produits bientôt périmés. « C'est intéressant, notamment pour la viande, précisent-ils. Mais il faut guetter et y aller avant que ça parte. » Pour les fruits et légumes, ils attendent le marché du samedi – « c'est moins cher ». Pour les jouets, les vêtements et chaussures, ils fréquentent les vide-greniers et les ventes d'associations. Et ce qu'ils ne trouvent pas, ils l'achètent en magasin au moment des soldes.

Un minimum social garanti

« Du fait de leur éducation ou de leur parcours de vie, la plupart des personnes que nous aidons ont tout à fait conscience de la valeur de l'argent et savent le gérer », observe Meriem Bouali, travailleuse sociale au Centre communal d'action sociale de Grande-Synthe,

dans le Nord. « Certains ménages ont besoin d'un accompagnement pour apprendre à tenir un budget, mais c'est une minorité. »

La ville de Grande-Synthe a lancé, en avril 2019, le Minimum social garanti (MSG) : une aide versée par la ville, cumulable avec les autres revenus, afin que chaque foyer atteigne le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian. 550 ménages en ont bénéficié jusqu'à présent. « Pour certaines familles, cela leur a permis de sortir de la pauvreté extrême, d'avoir accès à l'éducation, aux activités sportives et culturelles, à une meilleure alimentation. D'autres ont pu solder des crédits », constate Meriem Bouali. Les nouvelles dépenses concernent pour beaucoup l'alimentation : « l'achat de produits frais, de viande et de poisson », et le logement, « l'équipement en mobilier, notamment ».

Mais l'objectif du MSG va au-delà de l'amélioration des conditions de vie des ménages. En augmentant le revenu des personnes, « notre idée était de les libérer des soucis budgétaires du quotidien, afin qu'elles aient assez de temps et d'énergie pour se consacrer à régler leur situation, avec le soutien des travailleurs sociaux », explique Clément Cayol, doctorant en sociologie qui a participé à la mise en place du dispositif et suit le déroulement de l'expérimentation. Le but ultime : faciliter le retour à l'emploi et permettre ainsi aux personnes de sortir de la pauvreté.

En faisant un tel pari, les élus de Grande-Synthe prennent le contre-pied de la logique qui régit les politiques sociales depuis les années 1990. À cette époque, dans un contexte de montée >>>

▼ « Du fait de leur éducation ou de leur parcours de vie, la plupart des personnes que nous aidons ont tout à fait conscience de la valeur de l'argent et savent le gérer », observe Meriem Bouali (à gauche), travailleuse sociale au Centre communal d'action sociale de Grand-Synthe, dans le Nord.



V. BOISOT / SCOP

COMPRENDRE

» du néolibéralisme, une idée s'est développée dans les discours économiques et politiques, selon laquelle « *les allocations chômage et les minima sociaux décourageraient le travail et piègeraient les chômeurs dans le chômage et les pauvres dans la pauvreté* », explique Anne Eydoux, chercheuse au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Les stéréotypes du chômeur fainéant et du pauvre profiteuse imprègnent l'imaginaire collectif et politique. L'insertion devient peu à peu une responsabilité des allocataires en contrepartie de la prestation qu'ils perçoivent. Et à chaque réforme de la protection sociale, les paramètres des allocations sont reformatés pour rendre celles-ci plus incitatives au travail. Cette logique perdure aujourd'hui. On la retrouve dans la réponse du gouvernement au mouvement social des Gilets jaunes, lorsqu'il choisit

fin 2019 d'augmenter la prime d'activité et de ne pas toucher au montant du RSA. Elle apparaît également en filigrane dans les revalorisations

substantielles, ces deux dernières années, de l'allocation adultes handicapés et du minimum vieillesse, là encore en "oubliant" le RSA. Pour le gouvernement, la sortie de la pauvreté ne peut se faire que par le travail. Et pour inciter les pauvres au retour à l'emploi, il faut que les minima sociaux les maintiennent dans la précarité, sinon ils n'auront aucun



À CHAQUE RÉFORME DE LA PROTECTION SOCIALE, LES PARAMÈTRES DES ALLOCATIONS SONT REFORMATÉS POUR RENDRE CELLES-CI PLUS INCITATIVES AU TRAVAIL.



intérêt à travailler. Lors de son entretien télévisé le 14 octobre, Emmanuel Macron est assez explicite lorsqu'il affirme : « *Plus on augmente de manière unilatérale tous nos minima sociaux (...) plus on rend difficile le retour à l'activité.* »

Ne plus tourner en rond

C'est oublier ce que l'emploi apporte aux personnes en plus du gain financier. « *Ça change tout, un travail* », affirme Franck M., ancien allocataire du RSA qui vit dans la Nièvre. « *Savoir pourquoi on se lève le matin, où on va, pour faire quoi. Être une personne à part entière et non plus un pestiféré.* » Il y a un an, Franck a enfin été embauché, dans le cadre de l'expérimentation "Territoire zéro chômeur de longue durée" (TZLD) qui vise à créer de l'activité pour fournir de l'emploi à ceux qui en sont éloignés. Pour résumer tout le bien que le travail lui fait, Franck confie qu'il vient de perdre trois cousins de son âge. Tous suicidés. « *Pas de travail, pas d'argent, des gamins à élever... Et voilà, ils finissent par faire ça.* » Franck marque une pause avant de poursuivre : « *Moi, je ne pense pas à ça. Le travail, c'est mon équilibre. Même pour 600 euros, je préférerais aller bosser que rester à tourner en rond.* » Gagner un Smic au lieu du RSA a aussi changé beaucoup de choses. À 41 ans, il a pu quitter le domicile de ses parents, chez qui il avait dû retourner vivre, et retrouver son indépendance. Il est



S. WASSenaar / SCOF



V. BOISOT / SGGF

fier de pouvoir donner un peu d'argent de poche à son fils de 17 ans, « pour qu'il puisse sortir avec des copains ». Et surtout, il peut à nouveau penser à l'avenir. Son objectif : mettre de l'argent de côté et pouvoir enfin s'offrir le permis de conduire. « Avec mon permis, je pourrai aller chercher du boulot plus loin, si nécessaire. Et je libérerai ma place (chez TZCLD). » Son témoignage fait écho à celui de Denis, l'un des participants à l'expérience de revenu universel lancée en 2018 par l'association "Mon revenu de base". Durant un an, ce trentenaire, allocataire du RSA à l'époque, a reçu 1 000 euros par mois (non cumulables avec le RSA). Des douleurs au dos l'avaient en effet contraint à arrêter son activité de charpentier. S'en était suivi un passage à vide. Dans un entretien accordé au journal *Le Monde* au début de l'expérience, il expliquait que ces 1 000 euros lui ouvraient de nouvelles perspectives. Il comptait notamment remplacer sa voiture tombée définitivement en panne. Il allait enfin, disait-il, pouvoir se rendre aux formations que lui proposait Pôle emploi à plus de 30 km de chez lui. Aujourd'hui, Denis travaille à nouveau.

Au Havre, Jocelyne estime que le manque d'argent l'empêche de trouver un emploi, car « je ne peux pas passer mon permis B, ni être véhiculée », explique la jeune femme formée au métier d'aide à domicile.

Dans son ouvrage *Économie utile pour des temps difficiles* (Seuil, 2020), Esther Duflou s'intéresse à des expériences d'aides financières ou en nature apportées à des populations pauvres, dans des pays en développement. L'économiste française, spécialiste de la pauvreté, montre que ce soutien, au lieu de rendre les personnes paresseuses, leur donne souvent une énergie et une liberté d'esprit en les libérant des soucis de la survie. Pour elle, « plus on aide les gens, plus ils sont capables de repartir d'eux-mêmes, plus ils sont aptes à sortir de la trappe à pauvreté dans laquelle ils étaient enfermés¹ ».

À Grande-Synthe, il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer précisément l'impact du minimum social garanti (MSG) sur le retour à l'emploi. Néanmoins l'agence Pôle emploi locale voit affluer depuis un an de nouveaux demandeurs, au point de devoir créer un poste supplémentaire de conseiller. « Alors que dans les agences des communes voisines, la tendance est plutôt à la suppression de postes », précise Meriem Bouali, qui y voit un signe. La travailleuse sociale dit sentir « plus de sérénité, d'estime de soi et de confiance en soi » chez les personnes qui bénéficient du MSG. « Pour pouvoir s'insérer professionnellement, conclut-elle, il faut déjà être bien dans sa tête. » ■

▲ Au Havre, Raquel et David, parents d'une enfant de trois ans, doivent se débrouiller avec un RSA. Ils sont devenus spécialistes des bons plans.

1. *Le Monde*, 3 janvier 2020.

L'ENTRETIEN

« LE REVENU MINIMUM DOIT S'INSCRIRE DANS UNE POLITIQUE GLOBALE DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS »

Spécialiste des inégalités économiques et sociales, Thomas Piketty réagit aux observations du Secours Catholique quant à l'état actuel de la pauvreté en France et souscrit à la proposition de l'association d'un revenu minimum garanti. Pour l'économiste, il faut aller vers une échelle de revenus plus resserrée.

PROPOS RECUEILLIS PAR **JEAN MERCKAERT** ET **BENJAMIN SÈZE**

PARCOURS

THOMAS PIKETTY

Économiste français spécialiste des inégalités économiques et sociales.

Depuis 2000
Directeur d'études à l'EHESS.

Depuis 2007
Professeur à l'École d'économie de Paris.

2013
Le Capital au XXI^e siècle
(éd. du Seuil).

2019
Capital et idéologie (éd. du Seuil).

JEAN MERCKAERT

Directeur action et plaidoyer France au Secours Catholique.

De 2010 à 2018
Rédacteur en chef de la revue *Projet*.

De 2003 à 2010
Chargé de plaidoyer au CCFD - Terre solidaire.

2007
Rapport "Biens mal acquis profitent trop souvent : la fortune des dictateurs et les complaisances occidentales".

Secours Catholique : À la lecture du rapport "État de la pauvreté en France, 2020" du Secours Catholique, qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

Thomas Piketty : Ce qui m'a marqué, c'est le revenu réellement disponible des ménages rencontrés par l'association. On réalise qu'une fois retirées les dépenses contraintes, les budgets de ces ménages sont extrêmement limités. La moitié de l'échantillon étudié dans l'enquête du Secours Catholique vit avec moins de 9 euros par jour pour se nourrir, s'habiller, se payer des loisirs... Nous sommes à des niveaux de privation extrêmes. Et il est important que les gens s'en rendent compte.

S.C. : Le Secours Catholique est favorable à une augmentation importante du RSA. Le gouvernement s'y refuse. Depuis des années, les dirigeants préfèrent miser sur l'emploi pour lutter contre la pauvreté. Pourquoi ?

T.P. : Depuis des décennies, les gouvernements successifs inventent une opposition entre le fait d'augmenter les minima sociaux et celui

d'encourager l'emploi, alors que ce sont deux choses que l'on peut, et que l'on doit même, mener de front. L'une n'empêche pas l'autre. Ceux qui soutiennent cette contradiction sont dans une logique incitative, autoritaire, du bâton pour les pauvres, en prétendant que c'est la seule façon de résoudre le problème de la pauvreté. Avec les résultats peu convaincants que l'on connaît. Tout en s'opposant à une augmentation du RSA, nos gouvernants ont réduit l'impôt sur la fortune. Il y a une idéologie face à la question des inégalités – avec un refus de réduire celles-ci – dont les premiers perdants sont les plus pauvres.



S.C.: À quoi serviraient les inégalités ?

T.P.: Il y a une conviction, chez nombre de ceux qui nous gouvernent, qu'on a besoin de ces inégalités très fortes pour inciter les personnes à se remuer, à faire plus d'efforts, à travailler avec plus de diligence... Mais ce discours ne résiste pas à l'analyse. Ce que j'essaye de montrer en travaillant sur l'histoire des répartitions de revenus, de patrimoines, dans différentes sociétés, c'est que la forte augmentation des inégalités en Europe, et encore plus aux États-Unis, depuis les années 1980-1990, n'a absolument pas conduit à un plus grand dynamisme économique. Au contraire, si l'on regarde sur le long terme, c'est plutôt

“

ON EMPÊCHE TOUTE UNE PARTIE DE LA POPULATION DE PARTICIPER À LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CIVIQUE, POLITIQUE.

”

la réduction des inégalités, du fait de politiques sociales, éducatives, fiscales menées notamment au sortir de la Seconde Guerre mondiale, qui a permis les périodes de croissance les plus considérables. Et c'était une croissance relativement partagée. Le niveau d'inégalités que connaît actuellement la France n'est certain-

nement pas utile à l'économie. Au contraire, on empêche toute une partie de la population de participer à la vie économique, sociale, civique, politique. Et c'est un énorme gâchis, à tous points de vue.

S.C.: Comment expliquer qu'un tel niveau d'inégalités soit accepté dans notre société ?

T.P.: Depuis le début des années 1990 et la chute du communisme, on a enfermé le débat économique dans l'idée qu'il n'y a pas vraiment d'alternative possible, qu'on a un capitalisme inégalitaire qui est le seul système économique viable. Cela a contribué à beaucoup de désespérance, de désillusions. Je pense »»

COMPRENDRE



X. SCHWIBEL / SDCF

» qu'il faut rouvrir aujourd'hui le débat sur les différents systèmes économiques. J'essaye d'insister dans mon dernier livre, *Capital et idéologie*, sur la nécessité de dépasser le capitalisme actuel. Il faudrait réfléchir à un système alternatif qui, tout en étant inédit, pourrait s'appuyer sur des choses qui ont fonctionné, en partie, dans les modèles expérimentés au cours du XX^e siècle. Je parle, dans mon ouvrage, de socialisme participatif, mais ce n'est qu'un élément du débat parmi d'autres.

S.C. : Le Secours Catholique promet un revenu minimum garanti. Son montant correspondrait à 50 % du revenu médian (893 €). Il serait inaliénable et non plus conditionné par une recherche active d'emploi. Qu'en pensez-vous ?

T.P. : Je soutiens cette proposition, à condition, et c'est nécessaire pour la rendre possible, de l'inscrire dans une politique globale de réduction des inégalités. Pour pouvoir relever le bas, mettre en place un revenu minimum de 893 euros, voire plus, au lieu de 550 euros aujourd'hui, il faut compresser en haut. Cela implique une réforme fiscale structurelle qui

instaurerait un impôt très progressif sur les hauts revenus et le haut patrimoine. Et ce ne sont pas seulement les milliardaires qui seraient concernés, mais aussi les classes moyennes supérieures. Car augmenter substantiellement le revenu minimum signifie relever également le salaire minimum, et aller vers une échelle de revenus beaucoup plus resserrée qu'actuellement.

Par ailleurs, on ne peut pas se limiter à une mesure purement monétaire. S'attaquer aux inégalités, c'est réfléchir à une transformation d'ensemble de notre système économique et social, notamment des rapports de pouvoir. L'argent est une composante du pouvoir, l'accès à l'éducation en est une autre. Or il existe des hypocrisies béantes dans le système éducatif français : on prétend aider les écoles des quartiers défavorisés, mais si on regarde bien les données, on constate que les écoles des quartiers favorisés comptent plus d'enseignants titulaires, expérimentés, et donc mieux payés. Ainsi, si l'on prend en compte l'ensemble des salaires, il y a plus d'argent investi dans les écoles des beaux quartiers. De même que dans

les filières de formation supérieure élitistes, qui sont trois fois mieux dotées que les cursus généraux.

La réduction des inégalités passe aussi par la défense des droits sociaux. Dans le modèle de socialisme participatif que je défends dans mon ouvrage, il y a l'idée que les salariés puissent s'impliquer réellement dans les choix qui sont faits dans leur entreprise, grâce, notamment, à un pouvoir décisionnaire beaucoup plus fort au sein du conseil d'administration. Un meilleur partage des revenus, du patrimoine et du pouvoir : c'est, selon moi, dans cet ensemble de transformations économiques et sociales que doit s'insérer l'augmentation du revenu minimum que vous préconisez.

Au sujet des contreparties au revenu minimum, j'ai lu avec un grand intérêt votre rapport, et j'ai été frappé par les témoignages racontant la violence des convocations devant une commission RSA¹ et de la procédure de radiation lorsque vous êtes soupçonné de ne pas être actif dans la recherche d'emploi. Cela fait réfléchir. Néanmoins, je ne voudrais pas que l'absence de contrepartie et de contrat soit un prétexte pour que la puissance publique se désengage en termes d'offres de formation et d'accompagnement social. Est-ce qu'il n'y aurait pas une solution pour que ces missions soient assurées, non pas par des administrations d'État sous-dotées, qu'on incite à faire du chiffre avec peu de moyens, mais par des structures associatives, comme la vôtre ? Et que ce soit avec ces organisations sur le terrain que les personnes en situation de pauvreté passent un contrat équilibré... C'est à réfléchir.

S.C. : En observant les revenus perçus et les dépenses engagées par les ménages qu'accompagne le Secours

Catholique, on constate que leur niveau de vie stagne, voire régresse, depuis dix ans. Est-ce à l'image du reste de la population ?

T.P. : Globalement, la croissance du revenu moyen en France a été très réduite au cours des dix dernières années, voire des vingt ou trente dernières années. Mais tout en bas, il n'y a aucune hausse, donc on a un décrochage des plus pauvres. Au sommet de l'échelle sociale, en revanche, le taux de croissance est bien supérieur à celui du revenu moyen. J'ai eu à commenter, il y a quelques mois, le classement du magazine *Challenges* des milliardaires de 2020 : les 500 plus grosses fortunes de France qui y sont répertoriées valent 700 milliards d'euros cumulés aujourd'hui, soit 30 % du PIB, contre 200 milliards d'euros en 2010, soit 10 % du PIB de l'époque. Cela représente un gain de 500 milliards d'euros en dix ans. C'est l'équivalent de 5 millions de ménages qui auraient touché 100 000 euros en plus ces dix dernières années.

S.C. : Les jeunes adultes de moins de 25 ans sont une des populations les plus exposées à la pauvreté mo-

nétaire. Ils sont pourtant exclus du RSA. Qu'en pensez-vous ?

T.P. : Le combat actuel contre la pauvreté doit fortement cibler les jeunes, et d'autant plus dans ce contexte de crise de la Covid-19. Il y a un conservatisme français qui fait qu'on se repré-

“
LE COMBAT ACTUEL CONTRE LA PAUVRETÉ DOIT CIBLER LES JEUNES, ET D'AUTANT PLUS DANS CE CONTEXTE DE CRISE DE LA COVID-19.
”

sente une jeunesse forcément oisive ; de même les pauvres sont forcément jouisseurs, ne savent pas gérer leur argent. Les personnes qui tiennent ce genre de discours ne réalisent pas ce que c'est que de vivre avec 4 euros par jour. Outre le principe d'un revenu minimum dès 18 ans, j'avais proposé que chaque jeune puisse recevoir, à 25 ans, un capital de 120 000 euros, sorte d'héritage minimal pour tous, mais on m'a opposé qu'ils le dépenseraient n'importe comment. Pourtant, quand un jeune de famille aisée reçoit une transmission de plusieurs cen-

taines de milliers d'euros, on n'a pas ces réserves. C'est là qu'on voit que le libéralisme est souvent utilisé comme un étendard pour défendre la liberté d'une minorité, avec beaucoup de méfiance face à la liberté du plus grand nombre, encore plus des jeunes des classes moyennes et populaires.

S.C. : Quels enseignements faut-il tirer de la crise sanitaire actuelle en matière de lutte contre la pauvreté ?

T.P. : Ce qui a explosé au grand jour, ce sont les failles de notre système social. On se gargarise de ce que le chômage partiel a permis d'éviter le pire. C'est vrai pour les personnes en emploi stable. Mais toutes les personnes qui étaient éloignées de l'emploi, ou qui étaient dans des statuts d'emplois précaires – les personnes dont le CDD s'est terminé juste avant le confinement, les travailleurs intérimaires, les autoentrepreneurs – n'ont pu en bénéficier. On a beaucoup promu le statut d'autoentrepreneur ces dernières années : chacun allait devenir entrepreneur de sa propre vie, avec moins de cotisations, moins de contraintes... Mais aussi moins de protection. On se rend compte, avec cette crise, qu'on a précarisé des populations entières, en rognant sur les protections. Aujourd'hui, on paye le prix de cette précarisation. Heureusement, ces personnes ont pu bénéficier d'aides exceptionnelles pour réussir à passer cette période. Mais cette crise doit nous faire prendre conscience de tout ce qui doit être amélioré dans notre modèle de transferts sociaux, en termes de montants, d'automatisme... Il faut aller beaucoup plus loin dans la transformation de notre système social. ■



X. SCHWABEL / SCSF

¹ Commission désignée par le conseil départemental, qui statue sur les sanctions à l'encontre des allocataires du RSA.



ICI ET LÀ-BAS

UN REVENU UNIVERSEL GARANTI POUR SORTIR DE LA PAUVRETÉ

Résoudre le problème de la pauvreté en distribuant de l'argent : tel est le pari de Give Directly, une ONG qui garantit un revenu de base à des milliers de Kényans pendant 12 ans.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

« **J**e n'ai plus besoin de demander à mon mari de m'aider », se félicite Wandola¹ qui a investi dans l'achat de 60 poulets, ce qui lui a permis de lancer un commerce. « Avant, je ne savais pas combien je gagnerais à la fin du mois. Maintenant je suis capable de planifier », déclare pour sa part Aswan¹. Ces habitants du village de Magawa reçoivent chaque mois depuis quatre ans 2 250 shillings kényans, soit l'équivalent de 20 euros. Ce montant correspond à 0,75 dollar par jour, soit la

consommation moyenne d'un adulte kényan vivant en zone rurale, selon les données de la Banque mondiale et du gouvernement kenyan. Cette somme couvre ainsi uniquement les besoins de base, et non tous les besoins. Elle est versée par l'ONG Give Directly selon trois principes : il s'agit d'un revenu universel, proposé à tous les villageois quelles que soient leurs ressources ; il est inconditionnel, sans droit de regard sur les dépenses ; il est garanti sur une période donnée. À Magawa, comme dans 43

AVIS D'ACTEUR

DANIEL VERGER, RESPONSABLE DU PÔLE ÉTUDES, RECHERCHE ET OPINIONS AU SECOURS CATHOLIQUE

FAIRE CONFIANCE AUX PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ



L'initiative de Give Directly est fort intéressante et s'inspire de la méthodologie du Poverty Action Lab. Il est notamment utile d'analyser les effets de mesures diverses, en donnant à plusieurs villages des régimes d'aides différents. Par ailleurs, ce projet a le mérite de faire confiance aux personnes en situation de pauvreté. En leur donnant un revenu, on les sécurise et on les aide à sortir la tête hors de l'eau en leur permettant de prendre plus de

risques et d'initiatives. Quand le lendemain est fait d'incertitudes, il est difficile de se projeter dans l'avenir, de se lancer par exemple dans un projet d'emploi. Au Secours Catholique, nous avons la conviction que nous ne pouvons pas décider à la place des pauvres, il faut plutôt leur donner du pouvoir d'agir en les accompagnant sur leur propre chemin. Tout cela plaide pour un revenu minimum qui serait donné automatiquement et sans contrepartie, c'est-à-dire sans sanction, contrairement à ce qui existe actuellement avec le RSA en France. Ce n'est pas parce que les personnes ratent leur rendez-vous à

Pôle emploi qu'il faut leur faire perdre leurs ressources, il faut au contraire leur faire confiance et les sécuriser. Par ailleurs, comme Give Directly, au Secours Catholique nous croyons à un revenu qui couvre les besoins de base et qui soit garanti sans limitation de durée. En revanche, à nos yeux, il ne peut pas être universel en France, à l'inverse du Kenya, un milieu rural où le différentiel de richesse est modeste. Pour nous, le revenu minimum garanti doit tenir compte des ressources et atteindre 50 % du niveau de vie médian (soit 893 €) pour lutter contre l'extrême pauvreté. ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

À LIRE

autres villages, environ 5 000 personnes recevront ce revenu durant douze ans ; 80 villages, soit plus de 7 000 habitants, l'ont reçu durant deux ans ; 71 villages, représentant plus de 8 000 personnes, ont reçu le même montant que le groupe précédent, mais sous la forme d'une somme forfaitaire versée à l'avance ; enfin, 100 villages ne reçoivent aucun versement. L'idée est simple, pour Give Directly : montrer que la promesse de futurs versements d'un revenu de base produit un effet sur la propension des bénéficiaires à investir, à créer une entreprise et à prendre des risques financiers. À la base du concept, une philosophie : c'est aux gens eux-mêmes de décider de ce qu'ils font de leur argent. « *Très longtemps, on a pensé que les pauvres ne pouvaient pas décider eux-mêmes, alors on le faisait pour eux en leur fournissant de l'alimentation, des vaches et des chèvres. Or il s'avère que les pauvres peuvent prendre des décisions pour eux-mêmes* », explique Michael Faye² cofondateur de Give Directly.

Une crise du coronavirus moins virulente

Depuis le début de la pandémie de la covid-19, des chercheurs³ ont démontré que les bénéficiaires du revenu durant douze ans avaient moins souffert de la faim que les personnes du groupe qui n'avait rien reçu. Par ailleurs, les bénéficiaires ont eu moins de malades parmi les membres de leur famille. Peut-être le fait d'avoir un peu plus d'argent leur a-t-il permis de mieux manger, d'accéder à de l'eau saine ou de se reposer quand ils en avaient besoin. Pour autant, les bénéficiaires ont subi les pertes de revenu causées par l'arrêt d'activité de nouvelles entreprises non agricoles dans lesquelles ils avaient investi, ce qui amène les chercheurs à constater que le revenu de base n'est pas conçu pour faire face à des situations aussi extrêmes. Mais, ajoutent-ils, la possibilité d'accéder à des suppléments de revenu a néanmoins aidé pendant la pandémie. Reste à connaître les résultats et les conclusions que l'on pourra tirer de ce revenu de base sur la durée, après la période des douze ans. Il faudra attendre 2028. ■

1 Citation provenant de *Prospect Magazine*.

2 Citation tirée de *National Public Radio (NPR)*.

3 Abhijit Banerjee, Michael Faye, feu Alan Krueger, Paul Niehaus et Tavneet Suri, dont l'étude est à lire ici : <https://bit.ly/2HmGQDG>

Sans contreparties - Pour un revenu minimum garanti



« *Ce rapport ne fera pas l'unanimité* », considèrent le Secours Catholique et l'association Aequitaz, qui en sont les auteurs. Car les deux associations mesurent combien des années de discours rendant les pauvres responsables de leur situation ont pu légitimer dans l'opinion l'idée qu'on demande aux personnes en difficulté toujours plus de preuves de leur volonté de s'en sortir en échange d'une « aide sociale ». Ce travail d'enquête et de réflexion, avec des personnes allocataires du RSA, prend à contrepied cette logique de contrepartie qui régit nos politiques publiques depuis 30 ans.

À lire sur bit.ly/SansContreparties

Rapport statistique sur l'état de la pauvreté en France – 2020



Cette année, le Secours Catholique a décidé de consacrer son rapport statistique à la question de la mesure de la pauvreté. Se basant sur l'expérience vécue et rapportée par des milliers de personnes qu'elle a rencontrées, l'association explique le décalage entre les mesures usuelles du pouvoir d'achat et les réelles conditions de vie des ménages. Pour comprendre pourquoi tant de personnes se sentent pauvres sans être considérées comme telles, il faut revoir la manière d'appréhender la pauvreté, explique l'association.

À lire sur rapport.secours-catholique.org

Où va la France populaire ?, Puf/Vie des idées, 2019.

La classe ouvrière n'est plus, la France populaire se fragmente entre classes moyennes et précarisation croissante. Cet ouvrage coordonné par les sociologues Nicolas Duvoux et Cédric Lombard, dresse une cartographie fine et vivante d'un milieu en pleine recomposition qui tente de faire face, individuellement et collectivement, aux inégalités sociales.

SUR LE WEB

Notre série web : « Confinés, et après ? »



La série « Confinés, et après ? » publiée depuis juillet sur le site du Secours Catholique s'intéresse aux trajectoires de vie en temps de Covid de femmes, d'hommes, de jeunes et d'enfants, depuis le déconfinement et durant les prochains mois, à travers leur parole, leurs analyses et leur regard.

bit.ly/ConfinésEtAprèsSC

RENCONTRER



PARCOURS

1968 :
Naissance à Paris

1990 :
Opte pour une vie religieuse

2018 :
Fonde le Campus de la Transition

CÉCILE RENOARD, ÉCONOMISTE, PHILOSOPHE

LA TRANSITION, TENDANCE LAUDATO SI'

PAR **JACQUES DUFFAUT** PHOTOS : **XAVIER SCHWEBEL**

Économiste, philosophe, chercheuse, enseignante et présidente du Campus de la transition, Cécile Renouard est aussi religieuse. Une somme d'engagements que cette jeune quinquagénaire a synthétisée en un seul lieu, afin d'offrir aux futures générations les clés d'une transition aussi radicale que nécessaire.

Quelques jours avant l'émergence de l'épidémie de Covid-19, Cécile Renouard nous reçoit au domaine de Forges, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Paris. Malgré un emploi du temps surchargé, à 52 ans, elle conserve une formidable énergie. Elle nous fait visiter une partie du château. Légué après la Seconde Guerre mondiale aux sœurs de l'Assomption, cette immense bâtisse fin XVIII^e siècle en pierre blanche et au toit d'ardoise pourrait loger un régiment entier. L'ensemble a toutefois besoin d'être entièrement rénové. Pour Cécile Renouard et ceux qui l'entourent, le défi consiste à le réhabiliter de manière écoresponsable, selon les préceptes enseignés dans les lieux.

« Nous ne sommes pas des bobos qui s'amuse au château », prévient d'emblée notre hôte. « L'endroit est une véritable passoire thermique. L'hiver, nous tentons de maintenir dans la cuisine une température de 17 à 18 °C. » La vingtaine de résidents (certains permanents, d'autres volontaires de passage) s'emploient à restaurer l'intérieur et à faire fructifier les 12 hec-

tares de terres du domaine. Une mise en pratique de tous les savoirs que Cécile Renouard a voulu dispenser ici, dans ce qui s'appelle désormais le Campus de la transition. Fondé il y a deux ans, ce Campus

“
**LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
 QUI DOIT SE FAIRE
 APPELLE TOUS LES HOMMES,
 DE QUELQUE HORIZON
 QUE CE SOIT.**
 ”

unique en France réunit enseignants, chercheurs, entrepreneurs et étudiants autour des problèmes d'aujourd'hui, notamment écologiques. Il s'agit d'imaginer comment l'humanité pourra, dans le respect de tous, relever les défis climatiques, énergétiques, environnementaux et sociétaux. De vastes sujets que Cécile Renouard étudie depuis une trentaine d'années et qui sont à l'origine du Campus, lieu laïc ouvert à tous, précise-t-elle, car « la transition qui doit se faire appelle tous les hommes, de quelque horizon qu'ils soient ».

« Ce projet est le prolongement de tout ce que j'ai pu faire jusqu'ici, confie Cécile Renouard. Il réunit les fils de ma vie. » Une vie qui débute en 1968 à Paris dans un milieu social aisé. Un frère, une sœur, des parents énarques, un père diplomate et ses premières années en famille au Canada, en Algérie et en Belgique. Retour en France pour les études secondaires puis universitaires. Hypokhâgne, prépa HEC, et finalement l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec). Cette solide formation s'accompagne d'un engagement entier dans le scoutisme depuis ses 8 ans. « Le scoutisme, dit-elle, a marqué mon chemin. Il m'a aidée à me poser les bonnes questions sur ce que je voulais faire de mon existence et sur le sens à donner à ma vie professionnelle. »

Cette question du choix de vie, Cécile Renouard se la pose depuis ses années d'études. Taraudée par des questions d'éthique, elle fait une retraite de discernement... au château de Forges (signe annonciateur ?) où elle cesse de tergiverser. La vie religieuse l'attire, elle demande à intégrer la congrégation des sœurs de l'Assomption qui se consacre à l'éducation. Détentrice d'une maîtrise de philosophie, sœur Cécile choisit d'enseigner cette matière tout en commençant des études de théologie au Centre Sèvres, où très vite on lui »

RENCONTRER



X. SCHWIBEL / SCDF

» demande de donner des cours. « Cela supposait de faire un doctorat, précise-t-elle. Alors j'ai rédigé une thèse en philosophie politique sur les questions de responsabilité des multinationales vis-à-vis des enjeux de développement durable dans les pays du Sud. »

“
ELLE NE SE CONTENTE
PAS D'ACCOMPAGNER LES
VICTIMES
DU RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE. ELLE ESSAIE
DE REMONTER À LA RACINE
ET D'AGIR SUR LES CAUSES.
”

Pour les besoins de cette thèse, Cécile Renouard part sur le terrain. Les filiales kényane et nigériane de Total, Lafarge, Unilever et Michelin acceptent d'ouvrir leurs portes à cette religieuse (« moins suspicieuse qu'une journaliste ») qui s'intéresse à leur impact sur le développement des régions où elles sont implantées. « Cela m'a permis de réfléchir de manière systémique sur les responsabilités partagées entre entreprises,

pouvoirs publics, citoyens et consommateurs, dans ces pays comme dans nos pays », précise-t-elle.

Ces sujets, Cécile Renouard ne cessera plus de les travailler. Sa thèse de doctorat donne naissance à son premier livre, *La Responsabilité éthique des multinationales*¹. D'autres ouvrages suivront, dont deux écrits avec l'économiste et jésuite Gaël Giraud (cofondateur du Campus de la transition). « Cécile Renouard essaie d'inventer un nouveau style de vie religieuse apostolique, c'est-à-dire impliquée dans le monde, observe Gaël Giraud. Elle ne se contente pas d'accompagner les victimes du réchauffement climatique. Elle essaie de remonter à la racine et d'agir sur les causes. »

En effet, comment réfléchir au rôle particulier des entreprises sans prendre en compte la dimension écologique ? « Au départ, je me sentais complètement incompétente sur ce sujet, se souvient-elle. Alors je me suis mise à travailler avec des collègues venant des sciences du vivant. Nous avons croisé nos savoirs. » Dès lors, sa pensée, ses recherches et ses écrits prennent en compte cette dimension. Et il est

probable que ses travaux, connus du Vatican, ont contribué à nourrir *Laudato si'*, la seconde encyclique du pape François consacrée aux questions environnementales et sociales.

Aujourd'hui, Cécile Renouard enseigne toujours la philosophie au Centre Sèvres, faculté jésuite de Paris. Elle donne des cours à l'École des mines de Paris, à l'Essec (où elle dirige le programme de recherche "Codev-Entreprise et développement") et à Sciences Po. Et si depuis 2017 elle a cessé d'être administratrice de l'Agence française de développement (AFD), elle est encore membre du conseil scientifique de la fondation Nicolas Hulot pour la nature et pour l'homme.

Jean Merckaert, actuel directeur de l'Action France et du plaidoyer au Secours Catholique, a connu Cécile Renouard du temps où il dirigeait la revue *Projet*. « J'ai été frappé, dit-il, par son extraordinaire liberté de parole. Elle peut dialoguer avec tout type de personnes. C'est une chercheuse dans tous les sens du terme, une chercheuse cohérente, qui s'engage. De plus, elle est rayonnante. Elle a la foi joyeuse. »

Comment concilie-t-on cet agenda si bien rempli avec une vie de recueillement ? Cécile Renouard, qui se donne sans compter, peut-elle encore trouver du temps pour elle ? « La vie communautaire est un défi, reconnaît-elle. Comme chacun, j'ai besoin d'intimité. La mienne passe par la relation avec Dieu. Je commence mes journées par un temps de prière personnelle qui me nourrit, car ce projet très absorbant comporte de grandes incertitudes, des fragilités sur des sujets qui peuvent nous terrasser. » ■

¹ Presses universitaires de France, Paris 2015. Préface de Louis Shuritzer



MA VIE APRÈS LE CONFINEMENT

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT, ALEXIA EYCHENNE
ET BENJAMIN SÈZE

Ils ont été frappés par les conséquences économiques et sociales de la Covid-19. Au printemps, le confinement les a enfermés dans une situation de précarité. Depuis, ils tentent de s'en sortir tant bien que mal : endettement, accès à l'emploi difficile, recours à l'aide alimentaire, débrouille et astuces pour survivre... Sandra, Daniel, Laurence et Raphaël : récit de vie de trois familles marquées par la crise de la Covid-19.

DÉCOUVREZ

La web-série
« Confinés, et après ? » :
[bit.ly/
ConfinésEtAprèsSC](https://bit.ly/ConfinésEtAprèsSC)

SUR LE WEB



S. WASSENAAR / SCDF

▲ Sandra et sa fille Océane ont recours à l'aide alimentaire.

Lesle, petit village du Doubs. À l'intérieur d'une grande maison décorée de mille et une fleurs, dans un coin du salon, Saya la chienne ronfle. Autour de la table, Sandra, 39 ans, et sa fille Océane, 20 ans, épluchent les catalogues publicitaires des supermarchés. Après avoir comparé les prix au kilo, Sandra se décide pour des filets de poulet à découper. Elle note le programme des prochains jours dans son agenda : courses au Super U samedi, puis visite à un magasin qui déstocke du tissu et des vêtements ; jeudi : rendez-vous chez le vétérinaire pour Saya, puis Restos du cœur à Arc-et-Senans ; vendredi matin :

Banque alimentaire à Quingey. « On met sa fierté de côté en allant chercher les colis », murmure Sandra, les traits tirés. Cela fait plus d'un an qu'elle a recours à l'aide alimentaire. Agent de production dans une entreprise de cuir, elle a été mise en arrêt maladie de longue durée en 2018 à cause de problèmes de dos. Jusqu'à cet été, elle ne touchait plus que 50 % de son salaire brut. Elle perçoit aussi l'AAH (allocation adulte handicapé). Un temps la presque quarantenaire aux cheveux attachés en queue de cheval a essayé de se débrouiller sans aide, mais elle ne s'en sortait plus, avec tous ses frais : le loyer de la maison 750 euros, le crédit de la voiture 300 euros, sans compter les factures d'énergie et de téléphone... Sandra compte chaque centime. Ce matin-là, elle s'est d'ailleurs levée à 5 heures pour faire du repassage et mettre en marche le lave-vaisselle en heures creuses. « Ce ne sont que des petites choses

mais, mises bout à bout, ça chiffre sur l'année », explique-t-elle.

Le piège de la pauvreté

La précarité, elle la connaissait avant le coronavirus, mais le confinement l'a enfermée dans ce piège. En début d'année, Sandra attendait avec impatience d'être reconnue inapte au travail pour être licenciée, percevoir des indemnités de chômage et commencer une nouvelle vie professionnelle. « Mais le confinement a tout reporté », déplore-t-elle. Tout s'est en effet arrêté et Sandra n'a pu être reconnue inapte que le 22 juin ; le licenciement est intervenu fin juillet. « Du coup, je ne pouvais plus commencer les formations de secrétaire comptable ou de gestionnaire de paie en novembre. Ça va tout décaler à novembre 2021. Moi qui avais hâte de reprendre... », expliquait-elle au mois de septembre. La jeune femme se plaint aussi des démarches administratives qui se font désormais toutes par

téléphone à cause de l'épidémie : « On n'a pas la personne en face de soi et c'est compliqué, explique-t-elle. J'attends d'ailleurs toujours des nouvelles de Cap Emploi pour les formations. »

À la même table se tient Océane, une jeune fille brune pétillante aux traits fins, qui se concentre sur un travail de gravure sur verre. Ayant fait des études pour donner des soins aux chevaux, elle a ensuite changé de voie, ne trouvant pas d'emploi dans cette branche. Fin 2019, elle a commencé des missions d'intérim dans la restauration. Puis impossible de trouver un poste pendant le confinement. « Pendant que l'argent sortait pour payer l'assurance de la voiture, il ne rentrait pas », relate la jeune fille. Cet été, elle a finalement trouvé un CDD de trois mois à raison de 24 h par semaine dans un restaurant du village. « Ainsi j'ai pu participer aux frais de la maison en payant ma facture de téléphone et en aidant maman », précise-t-elle. Ce contrat a été suivi en octobre d'un CDI, toujours sur la base de 24 h hebdomadaires. « J'ai tout de même peur pour la suite, s'inquiète Océane, car ils parlent de fermer les bars à 22 h

à cause du coronavirus. Si le chiffre d'affaires diminue, est-ce que le patron va me garder ? » Au pire, Océane se dit qu'elle touchera le chômage partiel. Mais la crainte de se voir chuter de nouveau la pousse à rester vivre chez sa maman. Quand la crise sera finie, et quand elle aura un CDI de 35 heures, alors elle envisagera de prendre un appartement pour gagner en autonomie. « En attendant, j'économise un peu tous les mois pour pouvoir un jour payer la caution d'un appartement. », explique fièrement la jeune fille.

Légumes, œufs et brochantes

17 h. Élias, 14 ans, rentre du collège avec le bus scolaire. En troisième, lui aussi rêve d'autonomie financière : l'an prochain, il ira en alternance dans la mécanique et touchera un salaire pour aider sa maman. En attendant, Sandra se félicite qu'il rapporte « de bonnes notes », même si cela n'est pas évident au quotidien avec le port du masque. Au printemps, mère et fille ont fabriqué et vendu des masques, et l'argent obtenu leur a permis d'acheter une piscine hors-sol pour profiter de l'été, à défaut de partir en vacances.

Le soir tombe. Il fait plus frais dehors. Sandra en profite pour attacher ses plants de tomates et nourrir les poules du poulailler. Pour « mettre du beurre dans les épinards et gagner un petit billet », elle vend d'ailleurs à des connaissances des légumes de son potager et aussi des œufs à 2,50 euros la douzaine. En septembre elle s'est inscrite à une brocante pour « vendre son bordel » : « Ça devrait me permettre de payer la réparation de la voiture, explique-t-elle. Je dois changer les pneus et les plaquettes de freins. » Il faut dire qu'à la campagne, il est impossible de se déplacer sans voiture. Pour l'heure, Sandra n'attend qu'une chose : la magie de Noël. « La vie est tellement dure que Noël est le moment de partage où je décore ma maison de fond en comble », déclare-t-elle. Et ses yeux pétillent tandis qu'un grand sourire illumine son visage.

Les stigmates du confinement

À Sète, dans l'Hérault, cet été, les ruelles ont retrouvé des couleurs. Les touristes, français pour la plupart, sont réapparus à la terrasse du restaurant où Daniel travaille comme cuisinier. Le quadragénaire à la silhouette de colosse, sourire collé au visage a achevé la saison « fatigué, fatigué », soupire-t-il. Après le confinement qui l'a contraint au chômage partiel, c'est malgré tout un soulagement : sans relance du tourisme, impossible »



C. HARGOUES / SDCF

◀ Le confinement a contraint Daniel au chômage partiel amputant son salaire de 16 %.



▲ « *Je suis à sec une semaine et demie avant la fin du mois* », explique Daniel.

» d'espérer stabiliser sa situation. Daniel a travaillé comme un fou, visière de protection vissée au crâne, y compris par temps de canicule. « *Je commence entre 8 et 9 h et travaille jusqu'à 15 h* », explique ce père de quatre enfants. « *Je reprends de 18 h à 23 h, voire 23 h 30.* » Jusqu'à fin août, les heures supplémen-

taires ont fait grimper son salaire de 1 600 à 1 700, voire 2 000 euros. De quoi l'aider à envisager l'avenir un peu plus sereinement, sans effacer les stigmates du confinement. « *Je suis à sec une semaine et demie avant la fin du mois. Avant, c'était dès le début, résume-t-il. Ça va de mieux en mieux, même si depuis septembre mon salaire est redescendu à son niveau habituel.* »

Né en Haïti, Daniel est arrivé en France à l'âge de 6 ans. Il travaille dans la restauration depuis ses 15 ans. C'est une période de chômage et sa séparation avec la mère de ses trois plus jeunes enfants qui

ont sonné le début de ses difficultés. Obligé de vendre sa maison à perte, de payer seul un loyer et les divers frais associés, Daniel a dû s'endetter. Le cuisinier vit aujourd'hui avec Airyne, 16 ans, sa fille née d'une première union, et il accueille Lounys, 10 ans, Lonha, 9 ans, et Lylho, 6 ans, en résidence alternée. Daniel a retrouvé un CDI de cuisinier, son poste actuel, en juillet 2019, mais sa situation « *n'était pas stabilisée quand le confinement est arrivé* ». En mars, il n'a perçu qu'une demi-paie. Les mois suivants, le chômage partiel – 84 % de son salaire net. Trop peu pour cou-



C. HARGOUËS / SDCF

lève les yeux de sa tablette et aide son père à ranger les produits. La cuisine, ouverte sur le salon, occupe le rez-de-chaussée d'une maison de pierre ocre, dans un village de la périphérie de Montpellier. Le loyer du logement engloutit chaque mois plus de la moitié du salaire de Daniel. Impossible de trouver moins cher, assure le père célibataire, en cochant les cases auxquelles il ne peut déroger : la proximité du Gard, où vit la mère des enfants ; assez de place pour qu'Airyne, sa fille adolescente, ait sa chambre à l'étage et les « *trois petits* » la leur au rez-de-chaussée ; un jardinet, pour s'aérer et se dépenser. Cet été, la piscine gonflable a fait passer plus vite les journées de fournaise, à défaut de pouvoir partir en vacances. Daniel a peu de jours pour en profiter avec ses enfants : les dimanches et les lundis de vacances.

Le coût des masques

Le reste du temps, sur ses périodes de garde alternée, c'est sa mère, Claunide, 68 ans, qui prend le relais. « *La clé de voûte de la famille* », insiste avec tendresse son fils unique. « *Je suis toujours là pour les petits, glisse d'une voix douce, comme une évidence, cette femme de ménage en retraite, au crâne bordé de tresses épaisses. Je les emmène et vais les chercher à l'école, je leur donne le bain, la douche, les repas, tout ! C'est fatiguant, mais ce sont les enfants de mon fils. On n'a pas le choix.* »

Tous les quinze jours, lorsqu'il a la garde des enfants, Daniel s'engouffre parfois dans sa voiture

l'après-midi pour aller les chercher à l'école, « *le temps d'un petit coucou* », avant de filer au restaurant pour le service du soir. En fin de mois, il préfère éviter. Pour se remettre à flot, Daniel compte toujours chaque dépense. L'essence lui coûte plus de 200 euros mensuels pour le seul parcours « *maison-boulot* ». Alors entre 15 h et 18 h, entre les deux services, Daniel s'installe dans un parc de Sète et passe le temps seul, « *avec (son) téléphone* ».

“
**QUAND ON EST DEDANS,
 ON FERME LES YEUX
 ET ON AVANCE.**
 ”

La rentrée a pesé elle aussi sur le budget de la famille. Si la mère des enfants, qui perçoit les allocations, a assumé le gros des

dépenses, Daniel a voulu acheter quelques fournitures à Lylho, la cadette. « *On arrive vite à 50 euros* », grince-t-il. Cette année ajoute une contrainte : l'achat de masques pour Airyne et Lounys, qui entre au collège. Daniel s'en est procuré quelques-uns en tissu. Acheter des masques chirurgicaux était inenvisageable : « *Il y en a pour 30 à 50 euros la boîte...* »

À la Toussaint, Daniel a pu bénéficier de quelques jours de vacances pour se reposer enfin de cette année d'épreuves. Un répit momentané, car tant que sa situation n'est pas stabilisée, le cuisinier s'accroche au travail comme à une bouée. « *Le rythme est crevant, reconnaît-il, mais quand on est dedans, on ferme les yeux et on avance.* »

Trois boulots

17h30. C'est l'heure. Raphaël termine son café d'une gorgée, repose la tasse sur la toile cirée, puis roule une dernière ciga- »

vir ses frais et ses mensualités. Il a alors contracté des crédits à la consommation, notamment pour payer le dépôt de garantie de son logement. Pour la première fois, il a dû recourir à l'aide alimentaire pour nourrir ses enfants.

Ce lundi de septembre, comme chaque début de semaine depuis le printemps, Daniel dépose sur la table de la cuisine des cabas remplis de provisions. « *C'est ce qui fait que, même si on ne roule pas sur l'or, on arrive à vivre* », souligne-t-il. L'après-midi touche à sa fin. Les enfants jouent dans le jardin ou dessinent dans le salon. Airyne, l'aînée,

EXPLORER

» rette avant de quitter la table du séjour. Cheveux bruns coupés court et polo cintré bleu marine, il tapote la poche de son jean pour vérifier qu'il a bien les clés de sa voiture. Dans une demi-heure, il doit être à Castres-Gironde, au sud de Bordeaux, à 12 km de Cérons où lui et Laurence vivent depuis quatre ans avec leurs deux derniers enfants, Inaya, 8 ans, et Tyméo, 3 ans. Raphaël est livreur de pizzas. Ce sera son troisième "boulot" de la journée.

Tous les matins, ce chauffeur de 48 ans commence par récupérer une pile de journaux *Sud-Ouest*, pour aller les distribuer à Cadillac, une ville voisine située de l'autre côté de la Garonne. À ce moment, il fait encore nuit. Il est 4 h 30. Le jour se lève à peine lorsqu'il repasse chez lui prendre un café, puis repart pour son deuxième "boulot", à la déchet-

terie de Langon, à une vingtaine de kilomètres. Quand Raphaël arrive sur place, il est 7 heures. S'il ne finit pas trop tard, « *vers 15 heures* », il rentre piquer un petit somme sur le canapé avant de se rendre à la pizzeria. Le soir, il débauche rarement avant 23 h.

“
**ON NE POUVAIT PLUS
PAYER TOUTES
LES FACTURES.**
”

« *Seule à la maison toute la journée avec les deux enfants, c'est dur* », confie Laurence, l'air fatigué et le visage pâle, en cet après-midi de septembre. C'est d'ailleurs ce qui a « *marqué mon confinement, ajoute-t-elle. Ne pas bouger, ne plus voir personne... ça a été compliqué* ». Entre le 15 mars et le 11 mai, Raphaël

n'a pas arrêté de travailler. La distribution de journaux devait être assurée. Et, en reconversion pour se rapprocher du domicile familial, il venait de débiter un contrat d'apprentissage d'ouvrier avicole dans une ferme des environs. Laurence, en revanche, s'est retrouvée au chômage. Son CDD d'assistante de vie à domicile, reconduit chaque mois, n'a pas été renouvelé.

Le couple avait prévu la baisse temporaire de revenus liée à la reconversion de Raphaël. Le salaire de Laurence devait leur permettre de traverser cette période critique. Mais la crise sanitaire a tout bouleversé. À partir du mois de mars, leurs ressources mensuelles ont chuté de plus de 1 200 euros. Résultat, s'ils ont toujours réglé leur loyer, « *on ne pouvait plus payer toutes les factures* », expliquent-ils. Électricité, assurance pour la voi-

POSITIONNEMENT

EMPÊCHER LA VAGUE DE PAUVRETÉ DE TOUT EMPORTER SUR SON PASSAGE

« *La crise de la Covid-19 n'a fait que révéler au grand jour les insupportables inégalités de ressources sociales et d'accès aux soins, avec une surmortalité concentrée sur les territoires les plus pauvres, qui s'ajoutent aux injustices de rémunération ou à l'absence de revenus décents* » : voici ce qu'écrivait Olivier Noblecourt, ancien délégué interministériel à la prévention et la lutte contre la pauvreté, dans une tribune parue dans le journal *le Monde* en mai dernier. De fait, même si l'État a généralisé le chômage partiel en prenant en

charge une partie des salaires, cela n'a pas toujours suffi et n'a dans tous les cas pas préservé les CDD, les petits boulots informels ou non déclarés. Résultat : une explosion de la demande d'aide alimentaire, de l'ordre de 25 à 30 %, en Europe de l'Ouest, selon la Fédération européenne des banques alimentaires. En France, 8 millions de personnes auraient eu recours à l'aide alimentaire depuis le printemps dernier. Face à cette crise sociale et économique d'une ampleur exceptionnelle, la présidente

du Secours Catholique Véronique Fayet a affirmé « *l'urgence de renforcer les digues qui empêcheront la vague de pauvreté de tout emporter sur son passage* ». Pour l'association, cela passe par l'augmentation du revenu minimum à 40 % du revenu médian, mais aussi la transformation de nos systèmes alimentaires et la rénovation des passoires thermiques. Car, poursuit Véronique Fayet, « *il nous faut aujourd'hui inventer les gestes barrières contre la pauvreté et contre la dégradation de la Terre* ». ■



S. LE CLEZIO / SCOF

▲ Raphaël enchaîne trois boulots par jour pour pallier l'absence de salaire de sa femme.

ture, l'habitation et la scolarité, crédits à la consommation... Pendant trois mois, les impayés se sont accumulés.

À la sortie du confinement, Raphaël a quitté son emploi d'ouvrier avicole en apprentissage, payé 700 euros, pour celui qu'il occupe actuellement à la déchetterie de Langon, un CDD d'insertion rémunéré le double. Laurence, elle, n'a pas pu reprendre son poste. « *Le maître d'école d'Inaya était en congé parental. Il n'a pas été remplacé. Du coup, je devais garder les enfants à la maison.* » En août, ses indemnités de chômage ont été réduites d'un tiers. C'est ce qui a poussé Raphaël à prendre un troisième "boulot", « *pour compenser* ».

L'accumulation des dettes

Debout devant le portillon du jardin, les mains posées sur les épaules de Tyméo, Laurence regarde la voiture de son mari s'éloigner. Quatre mois après le déconfinement, elle n'a toujours pas repris le travail. Son absence lors de la relance de l'activité en mai lui a fait « *perdre (sa) clientèle* ». Les sept familles dont elle s'occupait avant le confinement ont été confiées à une autre assistante de vie par l'association qui l'emploie. Lorsqu'elle a contacté l'association à la mi-août, « *ils m'ont dit qu'ils allaient bientôt avoir d'autres contrats dans le secteur* », explique Laurence. Depuis, elle attend, pressée de reprendre. « *J'en ai besoin psychologiquement, murmure-t-elle. Et aussi financièrement.* »

Malgré les trois salaires de Raphaël, la liquidation des comptes d'épargne ouverts pour les enfants et l'échelonnement de certains paiements, Raphaël et Laurence n'arrivent pas à éponger leurs dettes. S'y sont ajou-

tés, en septembre, 816 euros réclamés par la Caf. « *Ils nous ont versé un surplus d'aide au logement en juillet et en août. Ce n'est quand même pas notre faute s'ils se sont trompés. Du coup, ils se remboursent en ne nous versant plus nos 131 euros mensuels d'allocations familiales* », relate Laurence. Depuis plusieurs semaines, les courriers de relance des créanciers s'empilent sur la table du séjour. « *Je ne les ouvre même plus, je sais déjà ce que c'est* », dit Raphaël. Les visites d'huissiers se sont aussi multipliées. Le couple a fini par se résoudre à monter, avec une assistante sociale, un dossier de surendettement. La procédure devrait prendre quelques mois. « *En attendant, on va continuer à subir les pressions.* » Raphaël et Laurence ont du mal à se projeter dans l'avenir et ils vivent « *au jour le jour* ». « *J'essaye de ne même plus être préoccupée par la situation, conclut Laurence. Sinon, je n'en dors plus la nuit.* » ■

L'AFRIQUE VA SE RÉVEILLER

PAR **TIKEN JAH FAKOLY**, CHANTEUR

TikenJah Fakoly est né en 1968 en Côte d'Ivoire. Auteur compositeur interprète (Victoire de la musique en 2003), il chante des textes engagés pour « *éveiller les consciences* ». Il y dénonce le néocolonialisme, le problème des armes en Afrique, le pillage de ses richesses et la corruption des hommes politiques.



© D'APRÈS UNE PHOTO DE JESSY NOTTOLA

“

**LA JEUNESSE
EST L'AVENIR
DE L'AFRIQUE.
ELLE PREND
LA POLITIQUE
AU SÉRIEUX.
ELLE SE MOBILISE
DANS LA SOCIÉTÉ
CIVILE.**

”

Aujourd'hui, les politiques profitent du sommeil des populations africaines. Personne ne viendra changer l'Afrique à notre place. Les populations vont réclamer leurs droits quand elles seront réveillées. La jeunesse est en train de se réveiller grâce à la musique et aux réseaux sociaux. Il faut éveiller les consciences et mettre les enfants à l'école. Quand la majorité des Africains sauront lire et écrire, ils ne voteront plus pour des tee-shirts ou pour le ministre originaire de leur région, mais ils voteront pour un programme.

La jeunesse est l'avenir de l'Afrique. Elle prend la politique au sérieux. Elle se mobilise dans la société civile pour contribuer au réveil du reste de la population. Avec "Filimbi" en RDC, le "Balai citoyen" au Burkina Faso, "Y'en a marre" au Sénégal, la jeunesse dit non quand elle n'est pas d'accord. Il y a aujourd'hui des lanceurs d'alerte qui font un travail extraordinaire, qui risquent leur vie. J'ai foi. La famille de ces mouvements va s'accroître au fur et à mesure.

Le processus démocratique est en marche en Afrique, même s'il est perturbé par certaines situations, comme l'histoire des troisièmes mandats. Les dirigeants changent les constitutions pour se représenter au pouvoir. Ils s'octroient le droit de faire un troisième mandat, ce qui fait qu'on ne change pas de classe politique. On a la même depuis soixante ans ! Si, avec la mobilisation de la jeunesse, on change de génération à la tête de nos pays, on va changer les comportements.

Ce qui freine aussi le développement de l'Afrique, c'est la corruption et la mauvaise gouvernance. Ce sont deux freins auxquels s'ajoute le fait que la majorité des Africains ne sont pas réveillés. Ce n'est pas normal que l'Afrique soit sous-développée alors qu'elle détient la majorité des matières premières. Ce n'est pas normal que nous soyons manipulés par la France, les États-Unis, la Russie ou la Chine. Nous sommes en train de gagner contre le néocolonialisme. Aujourd'hui la France se cache. Par contre, la Chine va être un gros problème pour nous, car un pays qui n'est pas démocratique ne soutient pas la démocratie.

Aujourd'hui, l'Afrique est derrière alors que nous devrions être devant. Nous sommes 54 pays, il faut unir le continent, créer les "États-Unis d'Afrique" pour aller de l'avant. J'ai espoir. Nous serons 2 milliards en 2050, nos terres sont fertiles, nous avons la population la plus jeune du monde : l'avenir du continent africain est prometteur. ■

HORS BUDGET,

Par Bêlle & La Blanche

Pour bien gérer un budget, il faut être un as de la Compta.

Comme Gérard.



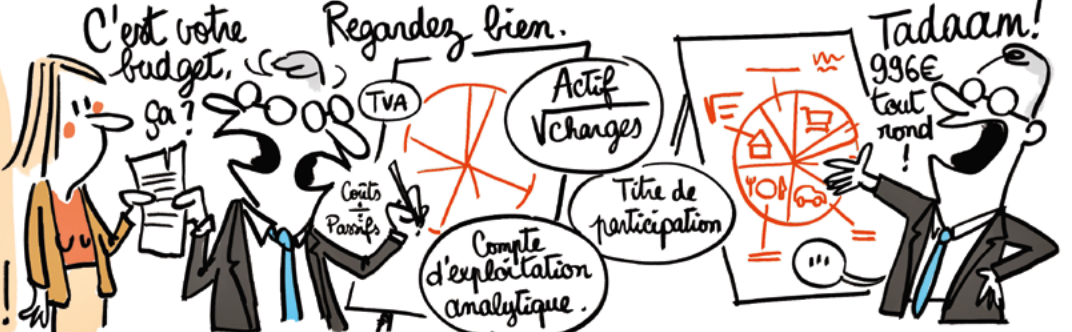
Mais tout porte à croire que les pauvres sont nuls en maths.



On est le 15 du mois et je suis déjà à sec!



Laissons plutôt faire les pros. Faisons appel à Gérard!



Et oui, Gérard. Gérer un budget avec des revenus trop faibles, c'est une équation insoluble.



C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIERS. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

